

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté Des Sciences économiques, commerciales et de gestion



Mémoire fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Science de Gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème :

*L'entrepreneuriat et les dispositifs d'aide à la création des entreprises
Cas : ANGEM Bejaia*

Réalisé par :

AGOUD Ramdhane

MESSAOUDI Abdelaziz

Encadré par :

Mr. RACHID Mohamed

Membres de jury :

Président : Mme TALEB Houria .

Examineur : Mr ADJOUT Samir.

Année universitaire 2022/2023

REMERCIEMENT

On remercie dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Notre gratitude et nos remerciements à notre encadrant Mr. RACHID Mohamed, qui nous a accompagnées durant toute la période de la réalisation de ce travail.

Nos remerciement s'adresse également a tout les travailleur de l'ANGEM Bejaia .

NOUS ADRESSONS EGALEMENT NOS Sincère remerciements à tous ceux qui nous aidés de près ou de loin.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents pour leur soutien, leur patience

Leur encouragement durant mon parcours scolaire.

A mes frères ainsi toute ma famille,

A tous mes amis

*Et à l'ensemble des étudiants de la spécialité
entrepreneuriat.*

A.AZIZ

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents pour leur patience, leur amour, leur soutien et leurs encouragements durant mon parcours universitaire.

Surtout à ma chère femme qui n'ont pas cessée de m'encourager et soutenir.

A mon frère Youcef, sa femme et Rayan.

A mes très chères soeurs , leurs époux, et leurs enfants.

A mes adorables filles Taouba et Razan

Sans oublier mon cher binôme Aziz pour son soutien moral, sa patience tout au long de ce projet.

A tout ma famille et proches

A mes amis et mes collègues

Merci !

Ramdhane

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Généralité sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur	
Introduction	3
Section 01 : Généralités sur l'entrepreneuriat	3
Section 02 : Généralité sur l'entrepreneur	9
Conclusion	20
Chapitre02 : Les PME et les dispositifs d'aide à la création des entreprises	
Introduction	21
Section 01 : les PME en Algérie	21
Section 02 : Les dispositifs d'aide à la création des entreprises:	29
CONCLUSION	40
Chapitre 3 : Le rôle du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat à Bejaia	
Introduction	42
Section 01 : Présentation de l'organisme ANGEM, Antenne de la wilaya de Bejaia :	42
Section 02 : Etat statistique de dispositif ANGEM, l'antenne Bejaia.	47
COCLUSION	56
Conclusion générale	57
Bibliographie	
Annexe	

Liste des abréviations

AMP : Achat matière premier

ANADE : Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat

ANDI : Agence Nationale de Développement des Investissements

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune

CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

CNI : Conseil National de l'Investissement

DA : Dinar Algérien

EPE : Entreprises Publiques Economiques

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

FGMMC : Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNR : Prêt Non Rémunéré

SA : Société Anonyme

SARL : Société à Responsabilité Limitée

SCA : Société en Commandite par Action

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Les différentes formes entrepreneuriales	7
Tableau N°2 : Typologies d'entrepreneurs.....	14
Tableau N°3 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur	17
Tableau N° 4 : la définition des PME en Algérie	22
Tableau N° 5 : population globale des PME à la fin du 1 ^{er} semestre 2022	28
Tableau N°6 : typologie des PME durant le 1er semestre 2022	29
Tableau N°7 : Projets financés par secteur d'activité (Cumul au 30/06/2022)	33
Tableau N°8 : le financement triangulaire CNAC.....	35
Tableau N° 9 : Projets financés par la CNAC dans le cadre du dispositif 30-55 ans et emploi prévus au démarrage	36
Tableau N°10 : Crédits octroyés par type de financement (Cumul au 30/06/2022).....	39
Tableau N°11 : Crédits octroyés par secteur d'activité (Cumul au 30/06/2022).....	40
Tableau N°12 : répartition des crédits octroyés par type de financement	47
Tableau N°13 : répartition des crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activité.....	48
Tableau N°14 : répartition des prêts accordés par genre	50
Tableau N°15 : répartition des crédits octroyés par type de financement	51
Tableau N°16 : répartition des crédits octroyés et des emplois créées par secteur d'activité.....	52
Tableau N°17 : Répartition des crédits octroyés par genre	53
Tableau N°18 : Répartition des crédits octroyés par niveau d'instruction	54
Tableau N°19 : Répartition des crédits octroyés par tranche d'âge.....	55

Liste des figures

Figure N°1: Répartition des crédits octroyés par type de financement	39
Figure N°2: répartition des crédits octroyés par type de financement.....	47
Figure N°3: répartition du nombre de crédits octroyés et nombre des emplois créés par secteur d'activité.....	49
Figure N°4: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité.....	49
Figure N°5: répartition des prêts accordés par genre.....	50
Figure N°6: répartition des crédits octroyés par type de financement.....	52
Figure N°7: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité.....	53
Figure N°8: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité.....	54
Figure N°9: répartition des crédits octroyés par niveau d'instruction	55
Figure N°10: répartition des crédits octroyés par tranche d'âge.....	56

Introduction générale

Introduction générale

Aujourd'hui l'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans le développement économique et social d'un pays. Il consiste à créer, gérer et développer une entreprise en prenant des risques et en exploitant les opportunités du marché. Les entrepreneurs sont des individus passionnés, innovants et motivés qui cherchent à apporter des solutions nouvelles et créatives à des problèmes existants.

Cependant, créer une entreprise n'est pas une tâche facile. Les entrepreneurs doivent faire face à de nombreux défis, tels que la recherche de financement, l'élaboration d'un plan d'affaires solide, la gestion des ressources et des compétences. Ainsi que les défis liés à l'environnement économique.

L'entrepreneuriat joue un rôle essentiel dans le développement économique de l'Algérie. Il contribue à la création d'emplois, l'innovation et à la diversification de l'économie. Les entrepreneurs algériens sont des individus passionnés, créatifs et motivés qui cherchent à apporter des solutions novatrices aux défis auxquels fait face le pays.

L'Etat algérien a commencé à se désengager progressivement de la sphère économique, notamment en matière d'investissement, laissant le champ à l'initiative privée. Ce qui a été concrétisé par la création du ministère de la PME en 1991, la promulgation du code d'investissement en 1993.

Dans ce contexte, le gouvernement a mis en place des dispositifs de soutien à la création de l'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat : Agence nationale d'appui et de développement d'entrepreneuriat (ANADE EX ANSEJ), Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

La wilaya de Bejaia dispose d'un climat favorable à l'investissement grâce à sa position géographique et la disponibilité des infrastructures de base, nécessaires à l'activité économique (port, aéroport, zones d'activité et télécommunication). Elle est dotée d'un tissu économique important, Elle occupe la troisième place au niveau national en termes de la population globale des PME, avec 36947 PME pour le premier trimestre 2022.

L'entrepreneuriat à Bejaia est soutenu par différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises, et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) est l'un de ces organismes qui joue un rôle clé dans ce domaine.

L'antenne Bejaia, en tant que représentation locale de l'ANGEM, joue un rôle essentiel dans le soutien à l'entrepreneuriat dans la région de Bejaia.

Introduction générale

Ceci nous amène à nous poser la question centrale suivante : **Quelle est la contribution du dispositif de l'ANGEM dans la promotion entrepreneuriat à Bejaia ?**

Pour mieux cerner cette question, notre travail tentera de répondre aux questions secondaires suivantes :

- Que est ce que l'entrepreneuriat ?
- Quel est le rôle du dispositif ANGEM sur la création des micro-entreprises ?
- Comment il fait la répartition des microcrédits octroyés par le dispositif ANGEM selon le genre et le secteur d'activités, l'âge et le niveau d'instruction ?

Afin de pouvoir répondre à notre problématique nous allons poser comme hypothèses :

Hypothèse 01: l'entrepreneuriat est une nécessité pour le développement économique d'une région.

Hypothèse 02 : Le dispositif ANGEM joue un rôle important dans le développement économique.

Hypothèse 03 : présenter la répartition des microcrédits octroyés par les modalités du financement du dispositif ANGEM au niveau de la Wilaya de Bejaia.

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, la démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration de ce travail est articulée sur :

- La recherche bibliographique et documentaire.
- La collecte des statistiques à travers les Bulletins du ministère de l'industrie.
- La collecte des données auprès de l'ANGEM Bejaia, pour réaliser la partie pratique.

Afin de répondre à notre problématique. On a réparti notre travail comme suit :

- **Le premier chapitre** sera consacré aux généralités sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur
- **Le deuxième chapitre** est consacré pour les PME ainsi que les dispositifs mis en place par l'Etat pour promouvoir la création des entreprises.
- **Le troisième chapitre** est consacré au rôle du dispositif ANGEM dans la promotion de l'entrepreneuriat à Bejaia .Ce chapitre fera l'objet d'une analyse des données obtenues auprès de l'antenne ANGEM Bejaia.

CHAPITRE 1

*Généralités sur
l'entrepreneuriat et
l'entrepreneur*

Introduction

L'entrepreneuriat et l'entrepreneur jouent un rôle crucial dans l'économie. Ils sont les moteurs de la création d'emplois, de la croissance économique et de l'innovation. La création de nouvelle entreprise contribue à la stimulation de l'économie des pays en générant des revenus, des investissements et des opportunités pour les communautés.

Nous allons présenter dans la première section les généralités sur l'entrepreneuriat ; en exposant les différentes définitions, les quatre paradigmes dominants sur ce phénomène (paradigme de l'opportunité d'affaire, paradigme de la création d'une organisation, paradigme de la création de valeur, et le paradigme de l'innovation). Puis nous allons parler sur les diverses formes de l'entrepreneuriat, et l'importance de l'entrepreneuriat.

La deuxième section consacrée aux généralités de l'entrepreneuriat, en exposant la définition ; motivation et typologie de l'entrepreneuriat, les caractéristiques et les profils de ce dernier, on termine cette section par la présentation des objectifs de l'entrepreneuriat.

Section 01 : Généralités sur l'entrepreneuriat

1.1 Définition de l'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat est un concept complexe et varié, qui a pris différentes formes au fil du temps. Certains chercheurs limitent l'idée de l'entrepreneuriat à la création d'entreprises.

Selon l'économiste Josef Schumpeter, un entrepreneur est une personne qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie (Schumpeter, 1974). L'entrepreneuriat est un moteur de changement dans les marchés et les secteurs économiques car de nouveaux produits et services arrivent pour remplacer les anciens.¹

Thierry Verstraet décrit l'entrepreneuriat comme un phénomène qui implique à la fois un individu et une organisation. Ces deux éléments se définissent mutuellement : l'entrepreneur agit, organise et mobilise son environnement dans un but socio-économique, tandis que l'organisation représente l'unité résultante du processus d'organisation et de structuration des ressources financières, matérielles et humaines. En d'autres termes, l'entrepreneuriat est une relation symbiotique entre l'entrepreneur et l'organisation.²

Selon Yvon Gass (1992), l'entrepreneuriat consiste à s'appropriier et gérer des ressources humaines et matérielles dans le but de créer, développer et implanter des solutions répondant aux besoins des

¹ Schumpeter, J. (1974). The theory of economic development. London: Oxford University.

² Verstraete T., Saporta, B. (2006). Création d'entreprise et Entrepreneuriat. Paris: édition ADREG

individus. En organisant les ressources, l'entrepreneur lance et maintient une entreprise qui comble un besoin.

En outre, Filion J. L. propose une définition de l'entrepreneuriat en tant que domaine qui étudie la pratique des entrepreneurs, y compris leurs activités, caractéristiques, effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour encourager l'expression de l'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat peut être défini comme l'ensemble des activités visant à créer de la richesse et de l'emploi grâce à la création d'une entreprise, et il est considéré comme le moteur de la dynamique économique.³

1.2. Les paradigmes de l'entrepreneuriat

Fayolle et Verstraet (2005) soutiennent que l'entrepreneuriat est un domaine qui est trop vaste et diversifié pour être réduit à une seule définition. Selon eux, les différentes définitions proposées par les auteurs peuvent être classées en quatre courants de pensée ou paradigmes.

1.2.1 Le paradigme de l'opportunité d'affaires (SHANE et VENKARTARMAN 2000)

Cette perspective considère que l'entrepreneuriat consiste à identifier ou à créer des opportunités et à les exploiter, en mettant l'accent parfois sur la capacité à mobiliser des ressources pour les réaliser. Cette approche se concentre sur l'origine des opportunités, le processus de leur découverte, d'évaluation et d'exploitation, ainsi que sur les individus impliqués dans ces processus.

1.2.2 Le paradigme de la création d'une organisation (GARTNER 1990)

Cette approche considère l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes. Elle ne se limite pas à la notion d'entreprise, mais peut également inclure d'autres formes d'organisations.

1.2.3 Le paradigme de la création de valeur (ROSTADT 1984, BRUYAT et JULIEN 2001)

Cette perspective considère l'entrepreneuriat comme un processus dynamique qui crée de la valeur, que ce soit à un niveau individuel, économique ou social. Les travaux de recherche sur la relation entre l'entrepreneuriat et la croissance économique relèvent de ce paradigme.

³ IMANSOUREN Souhila . « L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019) », EL-Manhel Economique, volume 04, Numéro 03, Déc 2021, Algérie. p 662

1.2.4 Le paradigme de l'innovation (SCHUMPTER)⁴

Dans cette approche, l'innovation est au cœur de la définition de l'entrepreneuriat, l'innovation est également un moyen de différencier les entrepreneurs des propriétaires-dirigeants de PME. L'innovation peut revêtir différentes formes, telles que de nouveaux produits ou services, de nouvelles sources de matières premières, de nouvelles méthodes de production, de distribution ou de vente, de nouveaux marchés, une nouvelle organisation, etc. Cependant, il convient de noter que les auteurs qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre courant de pensée intègrent souvent plusieurs paradigmes dans leur définition de l'entrepreneuriat. Par conséquent, pour adopter une définition pertinente de l'entrepreneuriat, il est utile de prendre en compte une vision globale qui tienne compte des différents paradigmes évoqués précédemment.

1.3 Les diverses formes d'entrepreneuriat

Il existe une diversité de formes d'entrepreneuriat, chacune avec ses avantages et ses inconvénients. Il est donc important de bien connaître les différents types d'entrepreneuriat afin de pouvoir faire un choix éclairé en fonction de ses objectifs et de ses ressources⁵.

1.3.1 Créer son entreprise en franchise

La franchise est une forme d'entrepreneuriat qui implique deux acteurs principaux : le franchiseur, qui est généralement une entreprise et les franchisés, qui sont des entreprises indépendantes sur le plan juridique et financier. Ce système permet aux franchisés de commercialiser des produits ou services en utilisant le concept, la marque, l'expertise, l'identité visuelle et la notoriété du franchiseur moyennant une compensation financière. Les franchisés peuvent ainsi bénéficier de la réputation déjà établie du franchiseur sur le marché et de la reconnaissance de ses produits ou services.

1.3.2 Créer une entreprise par essaimage

On parle d'entrepreneuriat par essaimage lorsqu'un employeur aide ses employés à créer leur propre entreprise. Cette méthode comprend trois sous-catégories :

- L'essaimage à chaud (ou social) : permet à l'entreprise de résoudre un problème de sureffectif ou de mettre en place une politique de restructuration.
- L'essaimage à froid (ou actif) : concerne les salariés qui ont un projet de création d'entreprise.
- L'essaimage stratégique : permet de mettre en place une politique économique qui favorise les deux parties dans le but d'externaliser une activité.

⁴ Bernard Surlemont. Paul Kearney . « Pédagogie et esprit d'entreprendre » 2009.p.23 ; 24

⁵ VESTREATE.T, « Entrepreneuriat ; modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol1, n°1, 2001.P15-23

Cette méthode peut prendre plusieurs formes, telles que le parrainage, l'aide financière, l'appui d'expertise, l'accès à l'information, le transfert de brevets ou d'activités, et bien d'autres encore. L'entrepreneuriat par essaimage peut être bénéfique pour les salariés qui souhaitent créer leur propre entreprise tout en bénéficiant de l'accompagnement d'experts dans leur domaine et d'une rémunération. Cette méthode permet également aux entreprises de transférer leur savoir-faire et leur expertise à de nouvelles entreprises tout en réduisant leurs coûts.

1.3.3 La reprise d'entreprise

Il s'agit de la reprise d'une entreprise déjà existante, qu'il s'agisse d'une PME, d'une start-up ou d'une entreprise plus importante. Le repreneur peut soit créer une nouvelle entreprise, soit reprendre l'entreprise existante. L'un des avantages de cette forme d'entreprise est la possibilité d'hériter des relations préétablies avec les clients et les fournisseurs, ce qui peut être bénéfique si celles-ci étaient solides. De plus, en conservant le nom et l'identité de l'entreprise, cela peut apporter un avantage en termes de continuité pour une entreprise qui fonctionnait bien. Étant donné que l'entreprise est déjà en place, le repreneur peut s'appuyer sur les données passées et actuelles pour décrire la structure et le fonctionnement de l'entreprise, ce qui réduit l'incertitude et diminue le risque.

1.3.4 L'intrapreneuriat

On parle d'intrapreneuriat lorsque l'employeur encourage le développement de compétences entrepreneuriales au sein de son entreprise. Contrairement à l'entrepreneuriat par essaimage, il s'agit ici de former les employés pour qu'ils deviennent des entrepreneurs au sein même de l'entreprise. Les employés ont ainsi l'opportunité d'apprendre et d'expérimenter tout en restant dans un environnement de travail sécurisé. Ils ont cependant moins de liberté d'action que s'ils étaient entrepreneurs indépendants. Pour l'entreprise, l'intrapreneuriat permet de favoriser l'innovation en interne et de créer une culture d'entreprise dynamique, en particulier dans les secteurs des services.

1.3.5 Créer une entreprise en Ex-nihilo

L'entrepreneuriat en création ex-nihilo est très prisé par les jeunes entrepreneurs qui souhaitent développer leur propre projet. Cela consiste à créer une entreprise à partir de rien, ce qui peut être une tâche ardue. Il est nécessaire de prendre le temps de s'implanter sur le marché, de convaincre les clients potentiels et de mener des recherches. Si le degré d'innovation est élevé, cela peut être encore plus difficile. Les besoins financiers doivent être soigneusement évalués et les ressources doivent être suffisantes. La création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Il est important d'évaluer les risques avec précision.⁶

⁶ <https://www.foad-mooc.auf.org/>.

Tableau N°1 : Les différentes formes entrepreneuriales

Formes entrepreneuriales	Définitions	Sources
Création pure d'entreprise	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.	Counot et Mulic (2004)
Essaimage	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.	Office québécois de la langue française (2007)
Reprise d'entreprise	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.	Counot et Mulic (2004)
Développement et croissance d'une entreprise	Nouveaux débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment.	OCDE (1998)
Intrapreneuriat	Conception de nouveaux projets ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise.	Carrier (2008) Dumais et coll. (2005)

Source : JULIEN , CADIEUX ; 2010,p 29

1.4 L'importance de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat joue un rôle crucial et essentiel dans l'évolution des systèmes économiques. En effet, il est souvent à l'origine des innovations majeures, contribue à la création d'entreprises et d'emplois, et participe activement au renouvellement et à la restructuration du tissu économique.

1.4.1 L'entrepreneuriat et croissance économique

L'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans l'évolution du système économique en stimulant la croissance économique par la création de nouvelles entreprises. Il contribue également à dynamiser le tissu économique en facilitant les transactions entre les différents acteurs, malgré leurs préférences et ressources différentes. Une étude internationale menée par le programme de recherche GEM a prouvé que dans les pays où l'activité entrepreneuriale est élevée, tels que les États-Unis et le Canada, la part du PIB provenant des PME augmente chaque année. Bien que l'activité entrepreneuriale n'ait peut-être pas d'effet direct sur la croissance économique, la présence d'un grand nombre d'individus entreprenants accélère le processus.

1.4.2 L'entrepreneuriat et création d'emplois

Depuis les années 1970, en particulier suite à l'étude de David Birch aux États-Unis, la création et le développement de PME sont perçus comme une source potentielle de création et de sauvegarde d'emplois. Ainsi, l'entrepreneuriat est devenu une nécessité pour l'intégration sociale.

1.4.3 L'entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises

Bien que la création d'entreprise soit un concept complexe avec des entreprises nouvelles qui représentent un ensemble hétérogène, il est possible de clarifier l'importance de ce phénomène (Fayol, 2017, p. 18). La création d'entreprise englobe trois situations distinctes :

- La création "ex nihilo" : création d'une entreprise par un individu ou un groupe, qui implique la création d'une entreprise entièrement nouvelle.
- La reprise d'entreprise : création d'une entreprise qui reprend partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise existante.
- La réactivation d'entreprise : relance des activités d'une entreprise en sommeil.

1.4.4 L'innovation

L'innovation comme l'introduction réussie sur le marché d'un produit, ou d'un procédé nouveau, d'un nouveau processus de fabrication ou encore d'une nouvelle forme organisationnelle de l'entreprise.

Les formes de l'innovation sont :

- Innovation de produits permet aux entreprises de satisfaire les besoins changeant des clients et de maintenir leur position sur le marché, mais également de développer de nouveaux marchés pour prendre de l'expansion
- Innovation dans les procédés et des équipements vise à réduire les délais de production et les coûts associés et à augmenter la flexibilité et la capacité de production de l'entreprise afin de maintenir ou d'accroître sa compétitivité.
- Innovation organisationnelle devrait contribuer au maintien d'un climat propice aux différentes formes d'innovation, à la créativité et à la flexibilité de l'entreprise
- Innovation marketing ou commerciale est nécessaire à l'entreprise qui veut se distinguer de la concurrence, accroître l'attrait de son produit et répondre aux besoins des clients.⁷

Section 02 : Généralité sur l'entrepreneur

2.1 Définition, motivations et typologies de l'entrepreneur

2.1.1 Définition

Selon le Grand Dictionnaire⁸, l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit ».

L'entrepreneur⁹ est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps et son capital dans une entreprise risquée. Une autre définition de l'entrepreneuriat décrit le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation d'occasions. Ainsi un entrepreneur peut être défini comme quelqu'un qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle actuellement, mais qui poursuit inlassablement une occasion

Hernandez considère que : « le concept de l'Entrepreneur-ship ne peut pas être

Apprécié qu'en faisant référence à l'entrepreneur »¹⁰. Il continue en précisant que les entrepreneurs créatifs possèdent de grandes réserves d'énergie, de ténacité et d'imagination, et ces qualités, combinées à leur aptitude à prendre des risques calculés, leur permettent de transformer en un projet

⁷ IMANSOUREN Souhila « L'entrepreneuriat, Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019) » EL-Manhel Economique, volume 04, Numéro 03, Déc. 2021, P659- 682», Algérie». p 664-665

⁸ [Http : //www.granddictionnaire.com/](http://www.granddictionnaire.com/).

⁹ Jeffry A. Timmons, Stephen Spinelli Jr. : la création d'une nouvelle entreprise ; l'entrepreneuriat pour le 21ème siècle. 1990 — 20ème éditions

¹⁰ Emile-Michel Hernandez : L'entrepreneuriat. Approche théorique édition L'Harmattan 2001.

concret ce qui n'est souvent au départ qu'une idée très simple et assez floue. Ils savent faire partager leur enthousiasme à une organisation. Le volontarisme et la détermination qui les animent leur permettent de susciter l'adhésion autour de leur projet d'entreprise.

2.1.2 Les motivations de l'entrepreneure

L'entrepreneuriat consiste à mobiliser des ressources pour initier des projets et établir des entreprises qui proposent des produits ou des services répondant aux besoins de la société. Les motivations à créer une entreprise ou à entreprendre un projet sont multiples et diffèrent d'une personne à une autre. Qu'est-ce qui amène donc une personne à démarrer une entreprise ?

Alain Fayolle (2004) soulève l'existence d'une motivation centrale parmi d'autres motivations personnelles qui incitent les individus à décider de créer ou de reprendre une entreprise. L'auteur pose la question suivante : Est ce que l'entrepreneur est motivé principalement par l'argent ?¹¹

P-A Julien et Marchesnay (1996)¹², disent que le bon choix des décisions de l'entrepreneur sera marqué par le profit, qui est l'un des plus objectifs de l'investisseur.

Selon la théorie économique, le profit n'est généralement pas l'objectif principal de l'entrepreneuriat. Le profit joue un double rôle : d'une part, il est nécessaire pour compenser les coûts et assurer la survie de l'entreprise, et d'autre part, il permet de relever de nouveaux défis en soutenant la croissance et les investissements futurs.

Alain Fayolle (2004)¹³ souligne que, en opposition aux préjugés répandus, les entrepreneurs, indépendamment du pays considéré, partagent certaines motivations communes, mettent plus souvent en avant les motivations suivantes :

- Le besoin d'accomplissement.
- Le besoin d'indépendance.
- Le besoin de reconnaissance ;
- La recherche de pouvoir ; la passion.
- Le challenge, le défi.
- L'enrichissement (l'argent n'est que très rarement une motivation).

Certains auteurs ont avancé l'idée selon laquelle une personne dotée d'un profil entrepreneurial est plus encline à se lancer dans un projet, car elle possède les compétences et les traits de comportement nécessaires.

¹¹ Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, 2004, p65

¹² Julien P et Marchesnay, « l'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, p53-54

¹³ Ibid. Fayolle A (2004), p70

Les motivations sont généralement inséparables de ses intérêts et sa personnalité Professional familiaux. Les motivations à la création peuvent être :

➤ **Motivations psychologique**

Les entrepreneurs décident de créer leurs propres entreprises en raison de facteurs internes qui leur sont propres. Un ensemble de caractéristiques se manifeste chez les individus entrepreneurs, les incitants à prendre la décision d'entreprendre.

➤ **Besoin d'indépendance**

« Être son propre patron » Selon Collins et Moore (1964)¹⁴, le besoin ou le désir d'autonomie est considéré comme un facteur fondamental dans la création d'une nouvelle entreprise. Ils suggèrent que les entrepreneurs, ayant un fort sentiment d'indépendance, sont prêts à faire des sacrifices pour préserver cette autonomie. Ces sacrifices d'autonomie sont acceptables tant qu'ils ne sont pas perçus comme imposés par une autre personne.

➤ **Besoin d'accomplissement**

Selon McClelland, les individus qui manifestent une forte motivation pour l'accomplissement, ils ont les attributs de comportement suivants :

- La prise du risque basée sur la compétence et non sur la croyance au hasard.
- La prise de responsabilité personnelle en ce qui concerne les décisions.
- Une activité énergique et innovatrice.

La capacité de planifier à long terme.

➤ **La créativité et l'innovation**

Les entrepreneurs doivent démontrer une véritable créativité et une capacité à innover. Leur rôle principal consiste à introduire des combinaisons productives nouvelles dans un environnement donné, à rechercher de nouvelles idées et à introduire de nouvelles méthodes pour développer de nouveaux produits. L'innovation ne se limite pas nécessairement à des ruptures majeures, elle peut également prendre la forme de modifications marginales.

Selon certains auteurs, les entrepreneurs se distinguent par leur comportement innovant et créatif, tandis que la recherche de gains financiers n'est souvent qu'une motivation secondaire pour devenir indépendants. La gestion de l'innovation est également considérée comme le défi principal auquel les entrepreneurs sont confrontés pour rivaliser avec leurs concurrents.

➤ **La prise de risque**

¹⁴ Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi », revue du nouvel-ontariory nos,8 p19.

L'action d'entreprendre est marquée par l'incertitude, car des changements imprévus peuvent survenir tout au long du processus d'investissement. Le risque, qui se définit comme la possibilité de subir des pertes, a des conséquences importantes sur le capital et le moral de l'entrepreneur, engendrant des conséquences à la fois économiques et psychologiques. Les créateurs d'entreprises encourent quatre grands types de risques : le risque financier, le risque de carrière, le risque familial et le risque psychologique. Cependant, tous ceux qui sont prêts à prendre des décisions en acceptant les risques inhérents ont la possibilité de devenir des entrepreneurs.¹⁵

➤ **L'Internalité de contrôle**

En ayant un sentiment de contrôle, l'individu reconnaît ses capacités et assume la responsabilité de contrôler son environnement plutôt que d'être soumis à des influences extérieures. L'individu est convaincu qu'il a de bonnes chances de pouvoir façonner sa propre vie.

➤ **Motivations sociologiques et culturels**

Les facteurs sociologiques et culturels sont des éléments étroitement liés aux environnements dans lesquels les individus évoluent et peuvent influencer leur propension à entreprendre. Les différents milieux tels que la famille, les écoles, les universités, la société, les entreprises, les professions et les territoires exercent de multiples influences sur les individus.¹⁶

➤ **Motivations économiques**

Les facteurs économiques, tels que les ressources informationnelles, humaines, technologiques, financières et matérielles, revêtent une importance capitale dans le processus entrepreneurial. Ils occupent une position centrale dans les démarches entreprises par les entrepreneurs, Ce sont les ressources auxquelles doit accéder l'entrepreneur en vue de créer son entreprise.¹⁷

➤ **Les ressources humaines :** La présence d'une main-d'œuvre qualifiée dans une zone d'implantation constitue un facteur favorable à l'entrepreneuriat. Dans les régions où la main-d'œuvre est abordable, on observe une augmentation du taux de création d'entreprises.

➤ **Les ressources financières :** La disponibilité d'un capital financier de départ est un facteur encourageant pour l'entrepreneuriat. En revanche, un entrepreneur qui ne dispose pas des ressources financières nécessaires fera face à de nombreuses difficultés.

2.1.3 Typologies des entrepreneurs¹⁸

Adam Smith (1967) a établi une typologie précoce en distinguant deux types d'entrepreneurs :

¹⁵ Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi », revue du nouvel-ontariory nos,8 P 18-25

¹⁶ Gasse Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprises », Centre d'Entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, P52.

¹⁷ Fayolle. A., « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, 2003, P 63-67.

¹⁸ Frank. J, « Entreprendre : Une introduction à l'entrepreneuriat », Paris, 2009 ; p43- 45

- L'entrepreneur artisan a un niveau relativement limitée, ancien ouvrier, fort de son expérience technique, il vise la connaissance et la maîtrise des machines et travaille dur ; ses activités sont souvent localisées dans des secteurs peu innovants.
- L'entrepreneur opportuniste est plus scolarisé et mieux formé. Plus âgé, souvent ancien manager, il a des expériences de travail très variées. Il vise Avant tout la croissance de son entreprise.

Selon Stanworth et Curran (1976), il existe trois types d'entrepreneurs :

- L'artisan, est motivé par les avantages liés à son rôle de chef d'entreprise, tels que l'autonomie, le statut ou le pouvoir. Sa priorité est la survie de son entreprise plutôt que sa croissance.
- L'entrepreneur classique, quant à lui, est motivé avant tout par l'intérêt financier et considère la croissance de son entreprise comme nécessaire pour assurer des rendements futurs, bien qu'il craigne de perdre son pouvoir et son contrôle sur la société.
- L'entrepreneur manager ; est davantage intéressé par la reconnaissance de ses aptitudes managériales, la croissance rapide de son entreprise et sa rentabilité étant des critères objectifs qui prouvent la qualité de sa gestion.

JULIEN et MARCHESNAY(1996), analysant la logique d'action de l'entrepreneur et ses aspirations socio-économique et partant du principe qu'il existe trois grande aspirations socioéconomique chez l'entrepreneur : le désir d'indépendance, la croissance et la pérennité de l'entreprise.

Deux logiques d'action se dessinent pour l'entrepreneur :

- **L'entrepreneur PIC (Pérennité, Indépendance, Croissance)** : dont les comportements dominants sont analogues à ceux de l'entrepreneur artisan. Le développement de l'entreprise est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, c'est-à-dire à la capacité de l'entrepreneur et de sa famille à créer des richesses qui seront réinvesties dans l'affaire.
- **L'entrepreneur CAP (Croissance, Autonomie, Pérennité)** : est l'affaire des opportunités offertes par les turbulences de l'environnement pour y trouver des occasions de lancer et /ou développer des affaires rentables. L'attrait du jeu, la réalisation personnelle, plus que la recherche du cadre et des conditions les plus sécurisantes semblent les ressorts entrepreneuriaux principaux.

D'autres auteurs ont également proposé des typologies pour comprendre les différents types d'entrepreneurs :

Tableau N°2 : Typologies d'entrepreneurs

Auteur	Date	typologies
Collins et Moore	1970	Deux types d'entrepreneurs : 1. L'entrepreneur administratif 2. L'entrepreneur indépendant
Miles et Snow	1978	Quatre types d'entrepreneurs : 1. Le prospecteur 2. L'innovateur 3. Le suiveur 4. Le réacteur
Vesper	1980	Au moins 11 types d'entrepreneurs : 1. Travailleurs autonomes travaillant seuls 2. Bâtisseurs d'équipes 3. Innovateurs indépendants 4. Multiplicateurs de modèle existants 5. Exploitants d'économie d'échelle 6. Rassembleurs de capitaux 7. Acquéreurs 8. Artistes qui achètent et vendent 9. Constructeurs de conglomerats 10. Spéculateurs 11. Manipulateurs de valeurs apparentes
Carland, Hoy	1988	Deux types d'acteurs organisationnels : 1. L'entrepreneur 2. Le propriétaire de PME
Lafuente et Salas	1989	Quatre types de nouveaux entrepreneurs : 1. Artisan 2. Orienté vers le risque 3. Orienté vers la famille 4. Managérial
Filion	1998	Deux types d'entrepreneurs : 1. Opérateur 2. visionnaire

Source: Thierry VERSTRAETE, 2000, P 256

2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneur

De multiples recherches ont cherché à repérer les traits de personnalité ou les facteurs qui rendent les individus davantage susceptibles de se lancer dans une entreprise.

2.2.1 Caractéristiques démographiques :

Des études ont examiné les relations possibles entre les caractéristiques démographiques, telles que le sexe, l'âge, l'ethnicité ou l'état civil, et l'inclination d'un individu à choisir une carrière entrepreneuriale. Par exemple, l'âge est souvent associé à un comportement plus conservateur, qui peut conduire les individus à rechercher une sécurité salariale et professionnelle. Le sexe peut également jouer un rôle dans les opportunités d'emploi et l'accès aux réseaux professionnels. Les femmes peuvent être désavantagées dans le choix d'une carrière indépendante en raison de barrières liées à l'éducation, à la pression familiale et à l'environnement professionnel. De plus, les femmes qui ne se conforment pas aux normes de comportement socialement acceptées pour leur sexe risquent de subir une désapprobation sociale, tandis qu'un comportement anticonformiste ou innovateur est souvent encouragé chez les hommes. Pour les personnes appartenant à des minorités ethniques, l'entrepreneuriat peut être un moyen d'intégration sociale. Cependant, ces recherches n'ont pas établi de lien prédictif concluant entre ces caractéristiques et l'activité entrepreneuriale.

2.2.2 Caractéristiques psychologiques :

D'autres recherches ont examiné la personnalité des entrepreneurs, en se concentrant sur les caractéristiques psychologiques ou les « traits » qui les distinguent des autres groupes professionnels. Les traits sont des caractéristiques de personnalité durables qui se reflètent dans un comportement relativement constant face à une grande variété de situations. L'objectif principal de l'étude des traits est de déterminer ce qui pousse une personne à s'engager dans une activité entrepreneuriale et d'identifier les caractéristiques psychologiques qui prédisposent à ce comportement entrepreneurial. Les recherches ont notamment porté sur des traits tels que le besoin d'accomplissement, la prise de risques, la créativité, l'autonomie, le lieu de contrôle du destin et la confiance en soi.

➤ Le besoin d'accomplissement :

Les études sur les traits visent à démontrer que l'un des traits principaux du comportement entrepreneurial est le besoin d'accomplissement, qui correspond au désir de réussir et d'atteindre un objectif personnel (McClelland, 1961). Ce besoin d'accomplissement, également connu sous le nom de "NACH" ou "Need for achievement", est souvent plus présent chez les personnes qui préfèrent les tâches stimulantes plutôt que les tâches routinières. Ces personnes prennent la responsabilité de

leur propre performance, cherchent des feedbacks sur leurs réalisations et cherchent constamment de nouveaux moyens pour améliorer leur performance. Cependant, il n'a jamais été démontré de manière empirique qu'il existe une relation causale entre le besoin d'accomplissement et le fait de diriger et de posséder une entreprise (Brockhaus, 1982).

➤ **La prise de risques (McClelland, 1961) :**

La prise de risque peut être définie comme la probabilité ou la disposition d'un individu à prendre des risques, ce qui peut se manifester dans le choix de poursuivre une idée d'entreprise malgré les faibles chances de réussite. Toutefois, certaines personnes peuvent avoir une plus grande tolérance au risque que d'autres, ce qui peut être un facteur déterminant dans la création d'entreprise. Les recherches sur cette notion ne sont pas unanimes : certains chercheurs la rejettent complètement, d'autres estiment que les entrepreneurs prennent des risques modérés, tandis que d'autres considèrent que la prise de risques est la clé de l'activité entrepreneuriale (Gasse, 1987).

➤ **L'esprit inventif :**

Un autre trait étudié chez les entrepreneurs est l'esprit inventif, qui se caractérise par la préférence pour des méthodes et des approches nouvelles pour réaliser des tâches. Dans le contexte de la création d'entreprise, cela peut se traduire par l'introduction de nouveaux produits, services, marchés, modèles d'affaires ou technologies.

L'autonomie est un autre trait considéré, où les individus préfèrent définir leurs propres objectifs, élaborer leurs propres plans d'action et contrôler la réalisation de ces objectifs. Ces personnes cherchent à éviter les contraintes et les rôles définis dans les organisations, et choisissent donc souvent de se lancer dans une activité indépendante. Les individus qui présentent un haut degré d'autonomie seraient ainsi plus enclins à s'engager dans une activité entrepreneuriale. Le concept de personnalité "déviant" est lié à ce besoin d'autonomie, où selon Kets De Vries (1977), l'entrepreneur serait une personne incapable de se soumettre à l'autorité d'autrui et de s'adapter aux structures d'une organisation existante. Cela expliquerait pourquoi les entrepreneurs cherchent souvent à créer leur propre entreprise, fonctionnant selon leurs propres règles.

➤ **Contrôle de son destin**

La recherche en psychologie met en avant une autre caractéristique liée à la motivation de contrôle du destin, qui est un concept développé par Rotter dans les années 1960. Les entrepreneurs auraient la volonté de contrôler leur destin, estimant que les conséquences de leurs actions dépendent de leur comportement et ne résultent pas du hasard ou des décisions d'autrui (Borland, 1974). Sans cette croyance en leur capacité à contrôler la performance de leur entreprise, ils n'auraient aucune raison de chercher à changer les choses. Cependant, les études empiriques visant à valider cette théorie

n'ont réussi qu'à établir une corrélation positive modeste entre ce trait psychologique et l'entrepreneuriat (Brockhaus, 1982).

➤ **La confiance en soi (Davids, 1963)**

La confiance en soi, qui consiste à croire en sa capacité à mener à bien certaines actions, est une caractéristique importante en matière d'entrepreneuriat. Les individus qui ont une forte confiance en eux sont en mesure de persévérer face aux difficultés et de prendre des mesures pour les surmonter. Ils font preuve d'intuition, ont une vision optimiste de leur réussite et se concentrent sur des objectifs à long terme.¹⁹

Tableau N°3 : Synthèses des caractéristiques et qualités d'entrepreneur

Les caractéristiques	Les qualités
Confiance en soi	Croit en ses propres capacités
Volonté déterminé	Obstiné et persévérant Déterminé
Concentré sur les tâches à accomplir ou les objectifs à atteindre	Soucieux de la réussite Buteur, dynamique, énergique Prend les initiatives
Acceptation des risques	Prend les risques calculés Aime les défis
Etoffer d'un chef	Bon communicateur Bon contact avec les autres Attentif aux suggestions et aux critiques Concentré par le développement des autres
Originalité	Innovateur, Créatif, Souple et ouvert d'esprit Ingénieux S'adapter facilement et rapidement
Tourner vers l'avenir	Prévoyant Visionnaire

Source: Bayad M; Boughattas Y; Schmitt C. (2006), cite par Berreziga Amina et Meziane Amina « la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs Algériens », colloque national, P6.

¹⁹ Frank. J, « Entreprendre : Une introduction à l'entrepreneuriat », Paris, 2009 ; p45-47

2.2.3 Le comportement entrepreneurial entre inné et acquis

La distinction entre inné et acquis fait référence d'une part au bagage génétique de l'individu et d'autre part aux facteurs environnementaux et psychosociaux qui ont une influence sur son développement. En d'autres termes, l'acquis est le fruit de l'expérience, de l'apprentissage individuel, de la capacité de raisonnement, tandis que l'inné se rapporte aux caractéristiques héritées de la génétique. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, la question de savoir si le comportement entrepreneurial est inné ou acquis revient à se demander si cette orientation résulte d'un patrimoine génétique ou plutôt d'influences environnementales et psychosociales.

L'esprit d'entreprise n'est pas quelque chose qui naît avec l'individu, mais au contraire, il s'acquiert progressivement avec de l'expérience et de l'apprentissage.²⁰

2.3 Les profils de l'entrepreneur

2.3.1 L'entrepreneur-expert

L'entrepreneur-expert entreprend sur son savoir-faire. Il ne peut concevoir de créer une entreprise que sur un domaine qu'il connaît, qu'il maîtrise. Ce domaine peut être un dérivé de son champ de compétences, mais c'est ce qu'il sait, son expérience d'un secteur, d'un produit, d'un marché, bref son expertise qui est l'origine et la base de son envie, de son idée et de son projet.

L'expert entreprend pour améliorer et/ou innover sur un domaine donné. Ce dont il a envie, c'est d'apporter son savoir-faire au monde.

2.3.2 L'entrepreneur- militant

L'entrepreneur-militant entreprend sur ses valeurs personnelles. Toujours très fortes, très puissantes, ce sont elles qui le guident dans bien des actes de sa vie. Il ne désire rien de plus que de changer le monde, pas forcément tout seul, mais au moins en apportant sa contribution.

L'entrepreneur militant voit dans la création et dans la future vie de son entreprise une possibilité de mettre ses actes en conformité avec sa pensée.

2.3.3 L'entrepreneur-opportuniste

L'entrepreneur-opportuniste entreprend dans un objectif de rentabilité, de rentabilité de sa future entreprise. C'est cela qui le fait bouger, qui l'intéresse au premier chef, profondément. Pour ce profil, création d'entreprise égale création de richesse. Cela doit conduire à son enrichissement. La future entreprise doit donc être rentable bien sûr, mais encore contenir des promesses de développement et de croissance certainement élevées, rapides si possible.

²⁰ Frank. J, « Entreprendre : Une introduction à l'entrepreneuriat », Paris, 2009.P 48-51

2.3.4 L'entrepreneur-créateur

Ce qui fait vibrer le profil entrepreneur-créateur n'est pas le savoir-faire, ni la rentabilité, ou les convictions : c'est l'idée et sa transformation en un business. D'ailleurs, s'il découvre que son idée est déjà prise, il abandonne... pour en trouver une autre !

Ce profil tout à fait particulier crée, parce qu'il aime la création et le passage d'une idée à l'exploitation de celle-ci.

C'est un pionnier, un défricheur, un innovateur... un créateur ! Capable d'entreprendre ex nihilo, il est mû par le désir de faire naître quelque chose, peu importe quoi.

L'entrepreneur créateur est le seul des quatre profils à avoir l'envie de créer dans le sang.²¹

2.4 Les objectifs de l'entrepreneur :²²

Pour chaque entrepreneur voulant la réussite, la survie et la meilleure réalisation de la vision stratégique permettant le développement de son entreprise « l'objectif » contient la notion du temps c'est-à-dire court, moyen et long terme. Les objectifs sont multiples et différent selon la vision stratégique de l'entrepreneur. Les principaux objectifs de l'entrepreneur sont :

2.4.1 La satisfaction des clients et la qualité

Dans toutes les entreprises, l'entrepreneur met en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'améliorer le produit offert, pour la satisfaction de la clientèle. « L'amélioration qualitative du produit et du service à la clientèle est présentée comme une priorité de la politique commerciale ». Pour améliorer l'image de l'entreprise, il est primordial de passer par une démarche d'amélioration de la qualité, c'est-à-dire qualité du produit, qualité de la gestion, des conditions de travail.

2.4.2 L'indépendance financière

L'indépendance économique et financière est un objectif fondamental. La volonté d'indépendance estime la recherche d'une certaine sécurité financière pour éviter une dépendance vis-à-vis des personnes extérieures de l'organisation.

Pour assurer une certaine indépendance financière, le comportement des entrepreneurs doit être penché vers l'autofinancement pour éviter toute forme d'endettement à long terme, surtout dans le cas des entreprises familiales, où les entrepreneurs montrent une grande méfiance aux personnes tierces qui pourraient menacer leur indépendance financière et leur pouvoir de gestion.

²¹ Philippe Coste « osez créer votre entreprise les clés pour convaincre et franchir le pas » ; 2011 ; p23- 35

²² Dédier van Caillie et claire Lambrecht « l'entrepreneur, ses motivations ; sa vision stratégique, ses objectifs », édition en néerlandaise 1995, p 18.

2.4.3 La croissance du chiffre d'affaire, et la croissance des bénéfices

La croissance de toute entreprise est liée directement à l'accroissement du chiffre d'affaire et du bénéfice. C'est un but tracé et classé principal pour chaque entrepreneur d'assurer une rentabilité financière suffisante pour couvrir les charges de l'entreprise.

La plupart des entrepreneurs la croissance est égale à la croissance interne de l'entreprise, qui veut dire l'élévation des réinvestissements des ressources existantes dans l'entreprise.

D'autres entrepreneurs, préfèrent une croissance externe c'est-à-dire l'acquisition d'actifs d'autres sociétés par des prises de participation. Ce type est considéré comme un moyen d'obtenir de l'expérience plus rapidement.

Conclusion

L'entrepreneuriat et l'entrepreneur sont des forces motrices de l'économie, de l'innovation et du progrès. Ils apportent de nouvelles idées, créent des emplois, génèrent de la croissance économique et contribuent au développement social. L'entrepreneuriat est une voie passionnante et exigeante, mais elle offre également des opportunités sans limites pour ceux qui sont prêts à prendre des risques, à innover et à poursuivre leurs rêves entrepreneuriaux.

Ce chapitre sur les généralités de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur a permis d'introduire les concepts clés et les aspects fondamentaux de ce domaine passionnant. Nous pouvons dire que l'entrepreneuriat est une force puissante qui stimule l'innovation, la croissance économique et la création d'emplois.

CHAPITRE 02

Les pme et les dispositifs d'aide a la création des entreprises En Algérie

Introduction

En Algérie, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle crucial dans le développement économique et la création d'emplois. Elles sont considérées comme un moteur essentiel de l'innovation, de la diversification économique et de la lutte contre le chômage. Cependant, la création d'une entreprise en Algérie peut être un processus complexe et semé d'obstacles. Face à ces défis, le gouvernement algérien a mis en place plusieurs dispositifs d'aide destinés à soutenir les entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprise et à favoriser le développement des PME. Ces dispositifs visent à faciliter l'accès au financement, à fournir un accompagnement technique et administratif, ainsi qu'à offrir des avantages fiscaux et des mesures incitatives pour encourager l'entrepreneuriat.

Dans ce chapitre, nous allons présenter dans la première section les PME en Algérie ; leur objectifs, le contexte institutionnel et classification des PME, enfin l'évolution des pme en Algérie, et nous avons consacré deuxième section à les dispositifs d'aide à la création des entreprises en Algérie (ANADE, CNAC, ANGEM, ANDI) par leurs présentation d'une façon détaillée, à savoir les objectifs, les missions de chaque un ainsi que les condition d'éligibilités, avantages accordé au promoteur, En suite nous allons présenter l'état statistiques de ces dispositifs en termes de création d'entreprises, le financement et l'emploi.

Section 01 : les PME en Algérie**1.1 Définition, objectif****1.1.1 Définition de la PME en Algérie :**

Avant 2001, il n'existait pas de définition officielle de la PME en Algérie. À cette époque, l'Office National des Statistiques (ONS) décrivait une PME comme une entreprise de production de biens et de services qui employait de (1) à deux cent cinquante (250) personnes.

La loi d'orientation²³ sur la petite et moyenne entreprise, adoptée en décembre 2001, a permis l'établissement d'une définition plus formelle de la PME en Algérie, qui s'est inspirée de la définition adoptée par l'Union Européenne.

La définition de la PME adoptée par l'Algérie repose sur trois critères principaux : les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan annuel. Ainsi, une PME, quelle que soit sa forme juridique, est une entreprise de production de biens et de services qui emploie entre une (1) et deux cent cinquante (250) personnes. De

²³ La loi d'orientation sur la promotion de la PME et de n° 01-18 du 12-12-2001, Ministère de PME et de l'Artisanat.

plus, son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 2 milliards de Dinars (DA), et le total de son bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

- **Une moyenne entreprise** est définie comme une entreprise qui emploie entre cinquante (50) et deux cent cinquante (250) personnes, avec un chiffre d'affaires compris entre deux cents millions et deux milliards de Dinars, ou un total de bilan situé entre cent millions et cinq cents millions de Dinars.
- **Une petite entreprise** est caractérisée par son effectif, qui comprend de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes, ainsi que par son chiffre d'affaires annuel, qui ne dépasse pas deux cents millions de Dinars, ou par son total de bilan, qui n'excède pas cent millions de Dinars.
- **La très petite entreprise (TPE)** ou micro-entreprise est caractérisée par un effectif de 1 à 9 employés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de Dinars, ou un total de bilan ne dépassant pas 10 million de dinar.

Tableau N° 4: la définition des PME en Algérie

	Les nombre des employés	Chiffre d'affaires (million de dinars)	Bilan annuel (million de dinars)
Micro entreprise TPE	01 à 09	20	10
Petite entreprise	10 à 49	200	100
Moyenne entreprise	50 à 250	200 à 2000	100 à 500

Source : La loi n°01-18 du 12 décembre 2001 sur l'orientation et la promotion de la PME

1.1.2 Les objectifs des PME : Les objectifs des PME sont les réseaux pour lesquelles elle sont créées, nous pouvons les classer en deux catégories :

- **Objectifs techno-économique :** tels que la rentabilité, la croissance, la sécurité. Ces objectifs sont mesurables et résultent d'une approche interne à l'entreprise.
- **Objectifs de citoyenneté :** tel que la satisfaction de l'intérêt général, la protection des intérêts d'un groupe d'individus et la recherche d'un bon climat social.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'Etat et les collectivités locales Algérienne doit assurer les conditions suivantes :

- L'objectif est de favoriser la dynamique de croissance économique.

- l'amélioration le contexte dans lequel évolue la PME.
- L'encouragement de l'émergence des PME, notamment innovantes, et leur pérennisation ;
- L'amélioration de la compétitivité et de la capacité d'exportation des PME ;
- La promotion de la culture entrepreneuriale ;
- L'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance

1.2 Le contexte institutionnel des PME²⁴:

Le cadre institutionnel, administratif et juridique dans lequel les entreprises nationales ont évolué depuis l'indépendance peut être divisé en deux grandes périodes. La première période, qui s'est étendue jusqu'en 1982, était marquée par une limitation du secteur privé et une dominance du secteur public, où l'État était considéré comme le seul propriétaire et entrepreneur. La deuxième période se caractérise par un intérêt accru pour les petites structures et un retour vers les PME, ainsi que par les initiatives des politiques publiques visant à promouvoir l'activité entrepreneuriale et à créer de nouveaux emplois.

➤ La première période : 1962-1982:

Dans le contexte d'une économie de type socialiste planifiée, l'État détenait un secteur public étendu, représentant environ 70% de la valeur ajoutée. Ce secteur englobait toutes les industries clés telles que les hydrocarbures, la métallurgie, la mécanique, l'électricité et le gaz.

Au cours de cette période, marquée par l'émergence de grandes sociétés nationales telles que SONATRACH, SONACOME, SN METAL, SONELEC, SONEPEC, SONELGAZ, la présence des PME-PMI était limitée voire négligeable. L'industrie de transformation privée se caractérisait principalement par des structures familiales et une dimension artisanale, sans atteindre une ampleur significative.

Les politiques de développement mises en place étaient principalement axées sur les entreprises publiques, accordant moins d'attention aux PME privées. Les secteurs qui étaient ouverts aux PME privées étaient principalement ceux qui demandaient moins de connaissances technologiques et faisaient appel à une main-d'œuvre moins qualifiée, tels que le secteur du commerce et des services.

➤ La deuxième période : 1982 à nos jours

Après deux décennies de domination du secteur public, l'État a accordé en 1982 un rôle complémentaire au secteur privé dans certaines activités, bien que les niveaux d'investissement demeurent très limités. Les

²⁴ CHERIF ,KHADIR , Mémoire master fin de cycle ,spécialité Mangement public « l'entrepreneuriat et les motivations de la création des entreprises », Tizi Ouzou ,2021 ,P74-76.

PME ont été utilisées comme un moyen de faire face à la crise de l'endettement.

La liberté d'investissement en Algérie a été établie en 1993 par le nouveau code des investissements, qui a été promulgué par le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993, visant à promouvoir l'investissement. Ce code représente un élément fondateur de l'ouverture de l'économie. Dans le cadre de cette réforme, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (APSI) a été créée en tant qu'agence publique chargée d'assister et d'encadrer les investisseurs.

Le dispositif mis en place en 1993 n'a pas réussi à atteindre les objectifs fixés pour stimuler l'investissement privé. Cela a conduit les autorités à revoir l'ensemble du cadre institutionnel, ce qui s'est concrétisé par la promulgation de deux textes législatifs essentiels en 2001 : l'ordonnance sur le développement des investissements (ordonnance N° 01-03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur les petites et moyennes entreprises (PME), loi n° 01-18 du 12 décembre 2001. Ces textes définissent les mesures visant à simplifier les procédures administratives lors de la création d'une entreprise, ainsi que la création d'un Fonds de Garantie pour les prêts accordés par les banques aux PME et la mise en place du Conseil National de l'Investissement (CNI).

En 2001, la création de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), anciennement connue sous le nom d'APSI, avait pour objectif de faciliter la mise en œuvre des nouvelles mesures en accordant des avantages aux nouveaux investisseurs. Ces avantages comprenaient des réductions fiscales, ainsi que la possibilité d'être mis en relation avec d'autres administrations pour faciliter les démarches.

En 2003, le gouvernement algérien a lancé un nouveau projet axé sur la "mise à niveau des entreprises privées". Ce projet s'inscrit dans le cadre des accords d'association de l'Algérie avec l'Union européenne et de son intérêt pour l'adhésion à l'OMC. L'objectif de cette mise à niveau est de préparer et d'adapter les entreprises à leur environnement, en répondant aux exigences du libre-échange. Ce processus concerne les entreprises privées performantes et vise à améliorer leur compétitivité industrielle et leurs performances, afin qu'elles puissent rivaliser avec les entreprises étrangères. Il permet aux entreprises de moderniser leurs équipements et de renforcer leur compétitivité en mettant en place des systèmes de production, d'organisation et de gestion conformes aux normes et aux standards reconnus dans leur secteur. Cela comprend également le perfectionnement et le développement de la formation, de la qualité et de la certification, du marketing, de la recherche de marchés, ainsi que la recherche d'alliances et de partenariats.²⁵

²⁵ Idem .

1.3 Classification des PME :

Trouver une classification qui intègre les aspects juridiques, économiques et organisationnels des entreprises est un défi de taille. Afin de relever ce défi, nous avons sélectionné trois catégories de critères de classification :

- Classification selon la nature de l'activité et les secteurs de l'entreprise.
- Classification selon la taille (dimension).
- Classification selon la forme juridique.

1.3.1 Classification selon la nature de l'activité et les secteurs

Selon Xavier Richet L'entreprise peut exercer plusieurs activités qu'on peut les regrouper en 4 secteurs:²⁶

➤ **Le secteur primaire**

Il rassemble toutes les entreprises qui exercent une activité dans le domaine agricole.

➤ **Le secteur secondaire**

Le secteur industriel englobe les entreprises qui transforment les matières premières en produits finis.

➤ **Le secteur tertiaire**

Le regroupement des entreprises commerciales telles que les supermarchés et des entreprises de services tels que les banques, hôtels et compagnies d'assurance est couramment observé.

➤ **Le secteur quaternaire**

Les entreprises qui offrent des services en lien avec l'information, les technologies de l'information, les médias (presse, radio, télévision) et les divertissements sont incluses dans cette catégorie.

1.3.2 Classification selon la taille :²⁷

Les entreprises peuvent être classées en fonction de leur taille, soit petites, moyennes ou grandes entreprises.

➤ **Les petites et moyennes entreprises**

²⁶ XAVIER RICHEL « économie d'entreprise » 2002 2eme édition hachette supérieur paris p12.

²⁷ J M ANIAC, H BOUGANLT « économie d'entreprise » 1994 technique plus édition N°3 paris p6, 7.

En règle générale, une entreprise est considérée comme petite si elle emploie moins de dix personnes, tandis qu'une entreprise est considérée comme moyenne si son nombre d'employés est inférieur à cinq cents.

➤ **Les grandes entreprises**

En règle générale, une grande entreprise est caractérisée par la présence de plusieurs usines, l'automatisation croissante de sa production et la fabrication en série de ses produits. Elle dispose d'un capital considérable et emploie généralement plus de 500 personnes.

1.3.3 Classification selon la forme juridique :²⁸

En plus des classifications basées sur leur taille ou leur activité, les entreprises peuvent également être distinguées en fonction de leur forme juridique. De manière générale, on peut identifier deux grandes catégories : les entreprises privées, détenues par des actionnaires privés, et les entreprises publiques, qui sont la propriété de l'État ou d'organismes publics

1.3.3.1 Les entreprises privées :

Dans les entreprises privées, le capital est détenu par des personnes privées. On peut distinguer plusieurs catégories d'entreprises privées, regroupées en deux types : les entreprises individuelles et les entreprises sociétaires

➤ **Les entreprises individuelles :**

Dans ces entreprises, le propriétaire, le dirigeant et le salarié sont souvent la même personne, et ces entreprises peuvent prendre la forme d'une entreprise individuelle ou d'une entreprise familiale. Ce type d'entreprise peut être trouvé dans divers secteurs tels que l'artisanat, le petit commerce et l'agriculture.

L'EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) est une forme d'entreprise individuelle qui prend la forme d'une SARL (Société à Responsabilité Limitée) avec un seul associé.

➤ **Les entreprises sociétaires**

Dans les sociétés, les fonds sont apportés par deux ou plusieurs personnes privées. On peut distinguer deux types de sociétés :

a- Les sociétés de personnes :

²⁸ Pierre C, « l'entreprise en 20 leçons », DUNOD, Paris, 1997, page 64-67

Il existe deux catégories d'entreprises : la SNC et la SCS. La SNC est une société où la responsabilité de ses associés est illimitée et où ces derniers sont généralement en petit nombre. Cela signifie qu'ils sont personnellement responsables de toutes les dettes de l'entreprise, avec l'ensemble de leurs biens.

Il est possible de distinguer deux types de sociétés au sein de la SCS.

-Les commandités : sont soumis au même régime que les associés de la SNC.

- Les commanditaires : Leur responsabilité se restreint au montant qu'ils ont investi dans la société.

b- Les sociétés de capitaux : Trois catégories peuvent être distinguées :

- La SARL (Société à Responsabilité Limitée) : La responsabilité financière des associés est limitée au montant de leur apport en capital.

- La SA (Société Anonyme) : La forme sociétaire la plus couramment utilisée par les entreprises de taille moyenne est la société par actions (SA). Le capital social est divisé en actions, et les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à hauteur de leur investissement initial.

- La SCA (Société en Commandite par Action) : La société en commandite simple (SCS) rassemble à la fois les commandités et les commanditaires. Cette structure est relativement peu courante et est souvent utilisée par les entreprises dont les dirigeants souhaitent maintenir un contrôle sur les opérations de l'entreprise.

1.3.3.2 Les entreprises publiques

Les entreprises publiques sont des entreprises sur lesquelles l'État peut exercer une influence majeure, soit en détenant la majorité du capital, soit en disposant de la majorité des droits de vote attachés aux parts émises. On peut distinguer deux types d'entreprises publiques : celles dont la totalité du capital est détenue par l'État et celles, dites semi-publiques, dont une partie du capital est détenue par l'État.

1.4 Population globale des PME en Algérie ²⁹ :

La démographie des PME en Algérie est l'ensemble des données et études concernant la population de l'Algérie, d'hier et d'aujourd'hui.

1.4.1 Situation à la fin du 1^{er} semestre 2022

A la fin du **1er semestre 2022**, la population globale des PME s'élève à **1 320 664** entités dont **56.19% sont constituées de personnes morales**, parmi lesquelles on recense **224** Entreprises

²⁹ bulletin d'information statistique de la PME N°41 , ministère de l'industrie et des mines édition octobre 2022 ,P07.

Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé des personnes physiques avec (43,79%), dont 20,18% de professions libérales et 23,62% d'activités artisanales.

Tableau N° 5 : population globale des PME à la fin du 1^{er} semestre 2022

	Type des PME	Nbre de PME	Part (%)
1	PME privées		
	Personnes morales	742089	56,19
	Personnes physiques	578351	43,79
	dont Professions libérales	266449	20,18
	dont Activités artisanales	311902	23,62
	S/Total 1	1320440	99,98
2	PME publiques		
	Personnes morales	224	0,02
	S/Total 2	224	0,02
	Total	1320664	100,00

SOURCE : Bulletin d'information statistique de la PME N°41, ministère de l'industrie et des mines édition octobre 2022, P07.

1.4.2 Distribution des PME par taille

Durant le 1er semestre 2022, les TPE sont au nombre de 33 716 TPE, soit un taux de 98,3%, demeurant ainsi fortement dominante dans le tissu économique.

Tableau N°6: typologie des PME durant le 1er semestre 2022

Secteurs d'activités	Année 2021	S1 /2022				Cumul au S1/2022
		de 0 à 9 salariés	de 10 à 49 salariés	de 50 à 250 salariés	Total PME de 0 à 250 salariés	
Agriculture	8010	285	29	-1	313	8323
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3243	63	9	13	85	3328
BTPH	199331	2271	188	19	2478	201809
Industries manufacturières	109991	2922	47	3	2972	112963
Services y compris les professions libérales	662185	19878	205	71	20154	682339
Artisanat	303605	8297			8297	311902
Total	1286365	33716	478	105	34299	1320664
%		98.30	1.39	0.31	100	

Source : bulletin d'information statistique de la PME N°41, ministère de l'industrie et des mines édition octobre 2022, P08.

Section 02 : Les dispositifs d'aide à la création des entreprises:

2.1 L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ)

2.1.1. Présentation de dispositif ANADE³⁰

L'ANADE est un organisme placé sous la tutelle du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micros entreprises. Il possède une personnalité morale et bénéficie d'une autonomie

³⁰ www.ANADE.DZ.

financière. Créée par le décret exécutif N°96/292 du 08 septembre 1996, tout comme l'ANSEJ³¹ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes), l'ANADE a pour objectif de soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes en favorisant les activités économiques et productives. Son siège est situé à Alger et elle dispose d'agences régionales et locales dans toutes les wilayas, y compris une agence dans la wilaya de Tizi-Ouzou créée le 16 mai 1998.

Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes, tel qu'il était appelé à l'époque, est une des solutions pour faire face au chômage pendant cette période de transition vers une économie de marché. Ce dispositif, qui se démarque des approches antérieures en traitant le chômage de manière économique, poursuit deux objectifs principaux : favoriser la création et l'expansion d'activités de biens et de services par de jeunes entrepreneurs, ainsi que promouvoir l'entrepreneuriat à travers diverses actions et mesures.

L'ANADE joue également un rôle de banque de données en mettant à disposition des jeunes entrepreneurs des informations économiques, législatives et réglementaires essentielles pour l'exercice de leurs activités. Elle offre également une assistance dans le processus de montage et d'obtention de crédits. L'agence est placée sous la tutelle du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micros entreprises, et le suivi opérationnel de l'ensemble de ses activités est assuré par ledit ministre.

L'ANADE intervient dans le soutien à la création et le financement des entreprises par des jeunes de 19 à 40 ans, pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions DA.

2.1.2. Mission de l'ANADE

L'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a pour missions ³²:

- Apporter un soutien, dispenser des conseils et offrir un accompagnement aux jeunes entrepreneurs dans le processus de création d'activités.
- Fournir aux jeunes promoteurs toutes les informations économiques, techniques, législatives et réglementaires nécessaires à leurs activités.
- Dispenser une formation aux jeunes entrepreneurs sur les techniques de gestion d'entreprise.
- Établir une collaboration entre différents secteurs afin d'identifier les opportunités d'investissement dans divers domaines.
- Conseiller, assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier et de mobilisation de crédit ;

³¹ WWW.ANSEJ.DZ.

³² <https://www.industrie.gov.dz/?L-Agence-nationale-du>.

- Stimuler la mise en place de différentes actions et mesures visant à promouvoir la création et l'expansion d'activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS, etc.).

2.1.3 Mode financement de L'ANADE³³

Depuis Janvier 2021, l'ANADE offre trois modes de financement avec un plafond d'investissement de 10 000 000 DA.

➤ **Financement triangulaire (ANADE, Banque et Promoteur)**

C'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANADE (PNR) et par un crédit bancaire dont les intérêts bonifiés à 100% et qui est garanti par le Fonds de Mutuel Caution de Garantie Risque /Crédit Jeunes promoteurs. Ce type de financement est structuré comme suite :

Si le promoteur est un chômeur ou étudiant :

PROMOTEUR	ANADE	BANQUE
5%	25%	70%

Si le promoteur est salarié :

PROMOTEUR	ANADE	BANQUE
15%	15%	70%

➤ **Financement mixte (promoteur et ANADE)**

Dans ce type de financement l'apport personnel financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANADE. La structure financière de ce type de financement est répartie comme suivant :

PROMOTEUR	BANQUE
50%	50%

➤ **L'Autofinancement**

Dans ce type de financement le jeune promoteur contribue 100% du montant d'investissement.

³³ WWW.ANADE.DZ.

2.1.4 Conditions d'éligibilités³⁴

- Etre âgé entre 19 et 40 ans, l'âge de gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère au moins 3 emplois permanents.
- Avec une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée.
- Mobiliser un apport personnel pour le financement du projet.

Pour l'investissement d'extension l'entreprise doit répondre aux conditions suivantes :

- Cumul de 03 années d'activité en zones normales ou 06 années en zones spécifiques.
- Remboursement du crédit bancaire à hauteur de 70% en cas de financement triangulaire.
- Remboursement intégral du crédit bancaire en cas de changement de banque ou de type de financement triangulaire mixte.
- Remboursement régulier des échéances du PNR.
- Avoir des bilans fiscaux retraçant l'évolution positive de la micro-entreprise.

2.1.5 Les avantages fiscaux et parafiscaux

Les avantages fiscaux et les avantages parafiscaux sont accordés à la micro entreprise, sur deux phases :

➤ Avantages en phase de réalisation

Pendant cette phase, les aides financières comprennent des prêts sans intérêt de l'ANADE et des bonifications de taux d'intérêt pour les crédits bancaires.

Pendant la phase de réalisation, des avantages fiscaux sont accordés aux micro-entreprises, tels que :

- La franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipements et de services directement liés à la réalisation de l'investissement.
- L'application d'un taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipement importés qui sont directement utilisés dans la réalisation de l'investissement.
- L'exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières.
- L'exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises.

➤ Avantages en phase d'exploitation

En phase d'exploitation, des avantages fiscaux sont accordés aux micro-entreprises, notamment :

- L'exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et les micro-entreprises lorsqu'ils interviennent dans la restauration des biens culturels.
- L'exonération de la taxe foncière sur les constructions et les ajouts de constructions pour une période de trois (03) ans, six (06) ans pour les hauts plateaux et les zones spécifiques, et dix (10) ans pour le sud.

³⁴ Idem

- L'exonération totale de l'impôt forfaitaire unique (IFU) à partir de la date de mise en exploitation, pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité, six (06) ans pour les zones spécifiques et dix (10) ans pour le sud.
- Une prolongation de deux (02) années de la période d'exonération est accordée lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés à durée indéterminée.

2.1.6 Statistique de dispositif ANADE

Tableau N°7 : Projets financés par secteur d'activité (Cumul au 30/06/2022)

Secteur d'Activité	Projets financés	%	Nombre d'emplois correspondants	Nombre moyen d'emplois	Montant d'investissement	Coût moyen de l'emploi (DA)	Coût moyen d'une micro-entreprise (DA)
AGRICULTURE	60 626	15%	143 101	2	229030777807	1600483	3777765
ARTIZANAT	44 005	11%	128 352	3	113 402 817 094	883 530	2 577 044
BTPH	36 760	9%	106 098	3	143 240 934 326	1 350 081	3 896 652
HYDRAULIQUE	572	0%	2 083	4	3 407 009 004	1 635 626	5 956 309
INDUSTRIE	32 080	8%	90 476	3	158 329 951 618	1 749 966	4 935 472
MAINTENANCE	11 704	3%	26 840	2	33 665 686 112	1 254 310	2 876 426
PECHE	1 139	0.28%	5 570	5	7 556 599 482	1 356 661	6 634 416
PROFESSION LIBERALE	14 222	4%	31 817	2	39 587 251 435	1 244 217	2 783 522
SERVISSE	111 301	28%	259 159	2	368 489 449 367	1 421 866	3 310 747
TRANSPORT	13 390	3,3%	24 138	2	33 799 593 882	1 400 265	2 524 242
TRANSPORT DE MARCHANDISE	56 850	14.2%	96 789	2	147 695 043 176	1 525 949	2 597 978
TRANSPORT DE VOYAGEURS	19 024	5%	43 737	2	46 958 944 032	1 073 666	2 468 405
TOTAL	401 673	100%	958160	2	1 325 164 057 336	1 383 030	3 299 112

Source : bulletin d'information statistique de la PME N°41, ministère de l'industrie et des mines édition octobre 2022, P26.

Selon le tableau au suivant, le secteur des services, est le secteur le plus attractif pour les porteurs de projets accompagnés par l'ANADE depuis le lancement de ce dispositif (avec 111 301 projets) suivi du secteur de l'agriculture avec 60 626 projets, puis le secteur de transport de marchandises avec 56 850 projets financés.

2.2 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)³⁵

2.2.1 Présentation de dispositif CNAC :

La caisse nationale d'assurance chômage a été créée le 06/07/1994 correspond au décret exécutif N°94 -188 portant statut de la CNAC .Le dispositif CNAC est créé par le décret présidentiel n°03-514 du 30/12/2003, dans le but de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de trente-cinq (35) à cinquante (50) ans. Suite à une évaluation de son fonctionnement, les autorités publiques ont pris de nouvelles mesures en juin 2010 afin d'améliorer leur réponse aux attentes et aspirations de la population concernée.

Visant sans cesse le développement et la transmission « de la culture entrepreneuriale », les aménagements de ce dispositif ont porté sur :

- La réduction d'inscription à l'ANEM, un (01) mois au lieu de six (06) mois
- Le relèvement du niveau d'investissement de 5 MDA à 10 MDA
- L'accès au dispositif de 30 ans (au lieu de 35 ans) à 55 ans
- Et outre la création, l'extension des capacités de production des biens et services.

2.2.2 Les missions de la CNAC

La CNAC promouvoir l'esprit entrepreneurial et aider à la promotion d'activités, à savoir :

- Accompagner les porteurs de projets
- Aider et soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya.
- réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage
- Gérer les prestations services au titre du risque qu'elle ouvre
- Tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.
- Organisme du contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance au chômage .

2.2.3 Le mode de financement de la CNAC

La CNAC utilise seulement le financement triangulaire, où le crédit bancaire dont les intérêts sont bonifiés en totalité par le trésor. Le seuil de l'investissement est 10 millions de dinars arrêté selon deux niveaux

³⁵ <https://www.cnac.dz/site>.

Tableau N°8: le financement triangulaire CNAC

investissement	Inférieur ou égal 5000 000 DA	Supérieur à 5000 000 et inférieurs à 10 000 000 DA
Apport personnel	1%	2%
Prêt non rémunéré	29%	28%
Crédit bancaire	70%	70%

Source : conception personnelle à partir des informations de site CNAC

NOTE : La CNAC offre des prêts non rémunéré (PNR) supplémentaire pour certaines activités (cabinet groupé, véhicule atelier, loyer). Ces prêts sont accordés exclusivement en phase de création.

2.2.4 Les conditions d'éligibilité des chômeurs promoteurs CNAC :

Toutes personnes remplissant les conditions énumérées ci-dessous bénéficiera d'aide de la CNAC.

- Etre âgée de 30ans-50 ans.
- Etre de nationalité algérienne.
- Ne pas occuper un emploi rémunéré.
- Etre inscrit auprès des services de l'ANEM comme demandeur d'emploi.
- Jouir d'une qualification professionnelle.
- Pouvoir mobiliser des capacités financières suffisantes pour participer au financement de son projet.
- Ne pas avoir exercé une activité pour propre compte.
- N'avoir pas déjà bénéficié de mesure d'aide par l'état au titre de la création d'activité .

2.2.5 Les avantages accordés aux chômeurs promoteurs :

Des avantages fiscaux sont accordés pour deux phases :

➤ Phase de réalisation

- Les actes constitutifs des micro-entreprises sont exemptés de droits d'enregistrement.
- L'acquisition immobilière réalisée dans le cadre de la création d'une activité est exemptée du droit de mutation à titre onéreux.
- Les biens d'équipement importés qui sont directement utilisés dans la réalisation de l'investissement bénéficient d'une réduction de taux de droits de douane à 5%.
- L'acquisition des biens d'équipement et des services nécessaires à la réalisation de l'investissement bénéficie d'une franchise de TVA.

➤ Phase d'exploitation

La micro-entreprise bénéficie d'avantages fiscaux pour une période de trois ans à compter du début de l'activité, et jusqu'à six ans lorsque le projet est implanté dans une zone à promouvoir.

Cette période d'exonération est prorogée de deux (02) années, lorsque le jeune promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée.

Ces avantages concernent

- L'IBS, l'IRG et la TAP sont totalement exemptés pour les micro entreprises.
- Les constructions et les ajouts de constructions destinés aux activités des micro-entreprises bénéficient d'une exonération de la taxe foncière.

2.2.6 Statistique de dispositifs CNAC à la fin de semestre1 2022

Tableau N° 9: Projets financés par la CNAC dans le cadre du dispositif 30-55 ans et emploi prévus au démarrage

	Année 2022 au 30 juin			Cumul au 30/06/2022		
	Nombre de projets financés	Emploi prévus au démarrage	Total financement de l'investissement (Million DA)	Nombre de projets financés	Emploi prévus au démarrage	Total financement de l'investissement (Million DA)
Total	40	107	214,27	160 202	340 500	554 780.18

SOURCE : Bulletin d'information statistique de la PME N°41, ministère de l'industrie et des mines édition octobre 2022, P28.

Les chiffres fournis par la CNAC permettent d'évaluer le rôle des PME dans la création d'une dynamique sur le marché du travail en Algérie. 160202 projets financés par la CNAC, contribue à la création de 340500 emplois.

2.3 Agence national de développement de l'investissement (ANDI)³⁶

2.3.1 Présentation de dispositif ANDI

L'Agence nationale du développement des investissements (ANDI) est un organisme public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Son objectif principal est de favoriser le développement et de surveiller les investissements en simplifiant les formalités administratives liées au lancement de projets de création d'entreprises, grâce à un guichet unique opérationnel.

Créée dans le cadre des réformes de première génération entreprises en Algérie au cours des années 1990, l'Agence en charge de l'investissement a connu des évolutions pour s'adapter aux mutations de la situation économique et sociale du pays. À l'origine appelée Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement (APSI) de 1993 à 2001, elle est ensuite devenue l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI). Cette institution gouvernementale a été chargée de faciliter, promouvoir et accompagner les investissements.

2.3.2 Les mission de l'Agence national de développement de l'investissement (ANDI)

- L'Agence communique avec les investisseurs en utilisant divers moyens tels que son site web, ses supports de promotion et ses différents points d'information lors d'événements économiques organisés tant en Algérie qu'à l'étranger.
- Accueille, conseille et accompagne les investisseurs au niveau de ces structures Centrales et régional.
- L'Agence garantit une formalisation équitable et rapide des avantages prévus par le dispositif d'encouragement.
- Veille à l'exécution concertée avec plusieurs institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement.
- L'Agence collabore de manière synergique avec les secteurs économiques pertinents pour mettre en œuvre les politiques et stratégies de développement.
- L'Agence met à disposition des investisseurs potentiels sa plateforme de partenariat.

³⁶ <https://www.industrie.gov.dz/>.

2.4 L'agence Nationale de Gestion du Micro crédit ANGEM³⁷

2.4.1 Présentation de dispositif ANGEM

L'Agence nationale de gestion du microcrédit a été créée par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004. Elle constitue un moyen supplémentaire de lutter contre le chômage et la vulnérabilité sociale en encourageant le développement des capacités individuelles des personnes à devenir autonomes en créant leur propre activité. Les promoteurs âgés de plus de 18 ans, sans revenus ou disposant de revenus faibles et instables, peuvent bénéficier des avantages offerts par le dispositif ANGEM, avec des possibilités d'investissement allant jusqu'à 1 000 000D

L'Agence nationale de gestion du microcrédit a pour objectifs de lutter contre le chômage et la précarité, en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers, notamment auprès des populations féminines. Elle sensibilise les populations rurales en encourageant la création d'activités économiques, culturelles et productives, qui génèrent des revenus et des emplois. L'Agence vise à développer l'esprit d'entrepreneuriat pour favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement individuel. Elle offre un soutien, des conseils et un accompagnement aux bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, notamment en ce qui concerne le financement et la phase d'exploitation de leurs projets. Elle assure un suivi des activités des bénéficiaires pour veiller au respect des conventions et contrats liés à l'ANGEM. Des formations sont également dispensées aux porteurs de projets et aux bénéficiaires de microcrédits sur les techniques de montage et de gestion d'activités génératrices de revenus et de très petites entreprises. Enfin, l'Agence soutient la commercialisation des produits issus du microcrédit en organisant des salons d'exposition et de vente.

2.4.2 Les missions de L'ANGEM

- L'Agence assure la gestion du dispositif de microcrédit en se conformant à la législation et à la réglementation en vigueur.
- apporte un soutien, des conseils et un accompagnement aux bénéficiaires pour la mise en œuvre de leurs activités, en particulier en ce qui concerne le financement de leurs projets.
- L'Agence informe les bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif des différentes aides qui leur sont accordées.
- L'Agence assure le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires, veillant ainsi au respect des conventions et contrats les liants à l'ANGEM. Elle apporte également une assistance aux bénéficiaires

³⁷ <https://www.angem.dz/>. Consulté le 02/05/2023

auprès des institutions et organismes pertinents, notamment les partenaires financiers du programme, pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets.

- propose des formations aux porteurs de projets et aux bénéficiaires de microcrédits afin de les familiariser avec les techniques de montage et de gestion d'activités qui génèrent des revenus.
- organise des salons régionaux et nationaux pour la présentation et la vente des produits issus du microcrédit.
- Continuation de formation personnelle chargée de la gestion du dispositif.³⁸

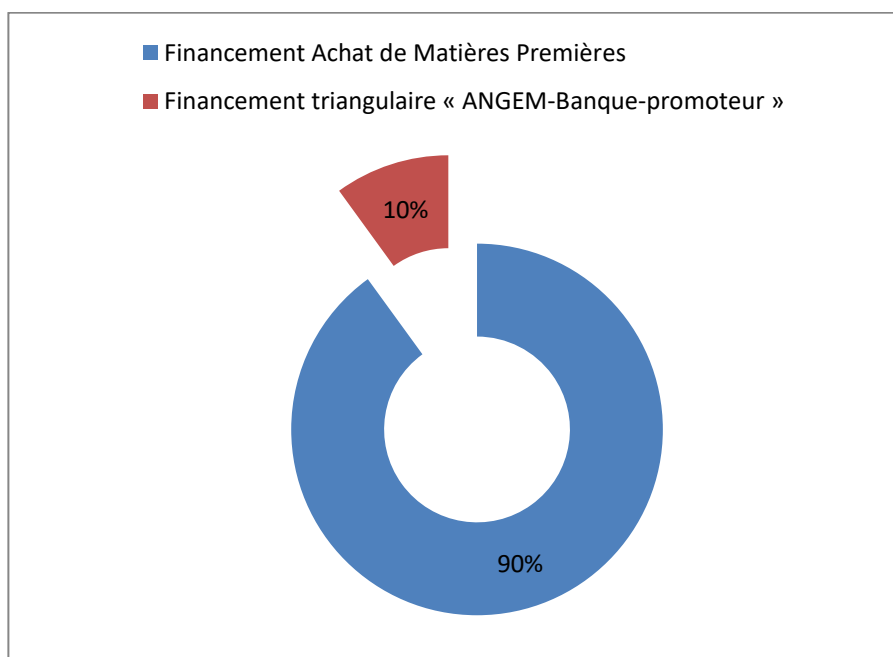
2.4.3 Statistique de dispositif ANGEM

Tableau N°10 : Crédits octroyés par type de financement (Cumul au 30/06/2022)

Type de financement	Nombre	%	Emplois créés
Financement Achat de Matières Premières	866 809	90,00%	1 259 766
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur »	96 262	10,00%	148 639
Total	963 071	100%	1 408 405

SOURCE : <https://www.angem.dz/>.

Figure N°1: Répartition des crédits octroyés par type de financement



Source : réalisé à partir de tableau n° 10

³⁸ <https://www.angem.dz/>.

Tableau N°11: Crédits octroyés par secteur d'activité (Cumul au 30/06/2022)

Secteur d'activités	Nombre de prêts octroyés	Montants accordés en DA	Part (%)
Agriculture	130 286	9 239 016 742,43	13,54%
TPI	380 549	19 854 468 261,70	39,51%
BTP	85 489	7 808 984 280,79	8,88%
Services	190 435	18 015 246 554,68	19,77%
Artisanat	169 687	10 326 530 535,22	17,62%
Commerce	5 630	1 418 976 794,99	0,58%
Pêche	995	138 979 762,24	0,10%
Total	963 071	66 802 202 932,05	100,00%

Source : <https://www.angem.dz/>.

CONCLUSION

Ce chapitre sur les PME et les dispositifs d'aide à la création des entreprises en Algérie met en évidence l'importance des PME dans le développement économique du pays et présente les différents dispositifs mis en place pour les soutenir.

Les PME et les dispositifs d'aide à la création des entreprises jouent un rôle crucial dans le développement économique de l'Algérie.

Les Petites et moyennes entreprises revêtent une importance cruciale dans l'économie. Elles contribuent à la création d'emplois, à l'innovation, à la compétitivité et au développement régional. Il est essentiel de soutenir les PME en leur fournissant un environnement propice à leur développement, tel que des politiques favorables, des ressources financières, des formations et un accès aux marchés, afin de renforcer leur rôle et d'exploiter pleinement leur potentiel en tant que moteurs de croissance économique.

CHAPITRE 3

*Le rôle du dispositif ANGEM
dans la promotion de
l'entrepreneuriat à Bejaia*

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons en premier lieu présenter l'antenne ANGEM de la wilaya de Bejaia en tant que le représentant locale de l'ANGEM, ensuite nous allons effectuer une analyse descriptive sur les bénéficiaires du microcrédit et traiter les données statistiques obtenus auprès de l'antenne ANGEM de la wilaya de Bejaia.

Section 01 : Présentation de l'organisme ANGEM, Antenne de la wilaya de Bejaia :

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) est un organisme gouvernemental créé dans le but de lutter contre le chômage et la précarité. L'Antenne Bejaia, en tant que représentation locale de l'ANGEM, a pour mission de fournir un soutien spécifique aux entrepreneurs de la région de Bejaia. Elle offre des services tels que des prêts à taux préférentiels, des conseils et des formations pour aider les entrepreneurs à démarrer ou à développer leurs activités.

1.1 Historique de l'antenne ANGEM de la wilaya Bejaïa

Le dispositif de l'Agence Nationale de Gestion de Microcrédit (ANGEM) offre un financement à taux faible et accessible pour des projets, se distinguant ainsi des autres dispositifs tels que la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ). Créé par le décret exécutif N°04-14 du 22/01/2004, ce dispositif a été mis en œuvre à partir de 2005, mais malgré cela, de nombreuses personnes n'étaient pas informées de son existence et ne disposaient pas d'informations sur ce nouveau dispositif. En réponse à cela, l'ANGEM a engagé des professionnels de la communication qui se déplacent afin d'informer les individus sur ce dispositif dans la wilaya de Bejaïa, dans le but d'attirer davantage de porteurs de projets. Ainsi, en 2010, l'accès au dispositif ANGEM est devenu très favorable et important pour les jeunes entrepreneurs cherchant à bénéficier du microcrédit.

L'antenne régionale de Bejaïa chapeaute cinq directions réparties au travers des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira , Bordj Bou Arreridj, Sétif et Bejaïa .

L'antenne de l'ANGEM de Bejaïa est également un point de contact essentiel pour les entrepreneurs locaux, offrant des conseils, des orientations et des services d'accompagnement tout au long du processus entrepreneurial. Elle facilite les échanges entre les entrepreneurs, favorise le réseautage et les partenariats, et participe activement à la promotion de l'entrepreneuriat dans la région.

1.2 Objectifs de l'antenne ANGEM de la wilaya de Bejaia.

L'objectif de l'ANGEM est d'assurer un accompagnement financier aux citoyens porteur des projets, aussi la lutte contre les activités informelles et parmi les objectifs primordiaux que traite l'Agence nationale de microcrédit on a :

- Le microcrédit joue un rôle essentiel dans le développement économique en offrant aux personnes pauvres ou sans emploi l'opportunité de construire leur propre entreprise et de générer des emplois.
- La stabilisation des populations rurales dans ses zones d'origine par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus.
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

1.3 Les modes de financement de L'ANGEM :

Le dispositif permet deux formules de financement :

- **Première Formule :** Prêts pour Achat de Matières Premières (ANGEM – Promoteur)

L'ANGEM propose des microcrédits non rémunérés spécifiquement destinés à l'achat de matière première. Ces microcrédits ne dépassent pas 100 000 DA, et ils sont accordés aux personnes disposant d'un petit équipement et d'outillage, mais qui manquent de ressources financières pour acheter les matières premières nécessaires pour lancer ou relancer leur activité. Dans dix wilayas du Sud, ce montant est augmenté à 250 000 DA. La durée maximale de remboursement de ces microcrédits est de 36 mois.

- **Deuxième Formule:** Financement Triangulaire (ANGEM – Banque – Promoteur)

Ces crédits sont destinés à la création d'activités par le biais de l'acquisition de petits matériels, de matières premières de démarrage et au paiement des frais nécessaires pour lancer l'activité. Le montant du projet est plafonné à 1 000 000 DA et ces crédits sont octroyés conjointement par la banque et l'ANGEM.

Le financement se présente comme suit :

- Un prêt bancaire de 70%, bonifié à 100 %
- Un prêt ANGEM non rémunéré de 29 %
- Un apport personnel de 1%

Les délais de remboursement peuvent aller jusqu'à 8 années avec un différé de trois (3) années pour le remboursement du crédit bancaire.

Il est à préciser que le taux d'intérêt bancaire est bonifié à hauteur de 100% du taux fixé par les banques et les établissements financiers.

Le dispositif est doté d'un fonds de garantie des crédits accordés par les banques, dénommé « Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits – FGMMC»

1.4 Les aides et avantages accordés aux bénéficiaires du microcrédit

Dans le but d'améliorer la viabilité du projet et la solvabilité des conditions d'accès au microcrédit, les citoyens éligibles peuvent bénéficier de diverses aides et avantages visant à générer des revenus. Voici quelques-uns des soutiens et des privilèges accordés aux bénéficiaires du microcrédit :

- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) offre gratuitement des services de formation, de soutien, de conseil, d'assistance technique et d'accompagnement aux promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.
- Le crédit bancaire bénéficie d'une bonification à hauteur de 100%.
- Un prêt non rémunéré(PNR), équivalent à 29% du coût global de l'activité, au titre de la création d'activité, par l'acquisition de petits matériels et de matières premières de démarrage de l'activité, qui ne saurait dépasser 1 000000 DA ;
- l'achat de matières premières, le prêt non rémunéré est fixé à 100% du coût global du projet qui ne saurait dépasser les 100 000 DA.

Suite aux modifications apportées aux décrets législatifs en 2014, l'État a introduit une bonification des crédits à un taux de 100%, offrant ainsi plusieurs avantages fiscaux aux promoteurs impliqués dans des projets de microcrédit. Parmi ces avantages, on retrouve notamment :

- Pendant une durée de trois (3) années, une dispense totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est prévue.
- Il est prévu d'accorder une dispense de la taxe foncière sur les constructions utilisées pour les activités exercées pendant une période de trois (3) ans.
- Les promoteurs sont dispensés du paiement du droit de mutation pour les acquisitions immobilières effectuées dans le but de créer des activités industrielles.
- Les frais d'enregistrement sont entièrement exemptés pour les actes de constitution de sociétés créées par les promoteurs.
- Un abattement d'IRG ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle, dus à l'issue de la période des exonérations, pendant les trois premières années d'imposition, comme suit :

1ère année d'imposition : un abattement de 70%

2ème année d'imposition : un abattement de 50%

3ème année d'imposition : un abattement de 25%

- Les droits de douanes relatifs aux équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement, sont déterminés par l'application d'un taux de (5 %).

1.5 Les conditions d'éligibilité au microcrédit

Pour être éligibles aux aides prévues dans le cadre du microcrédit, les citoyens doivent remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers.
- Avoir une résidence fixe.
- Disposer d'une qualification matérialisée par un diplôme, ou un titre équivalent reconnu, ou bien, posséder un savoir faire prouvé en relation avec l'activité projetée.
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activité.
- Mobiliser un apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition de petits matériels et matières premières de démarrage de l'activité.
- Cotiser au FGMMC dans le cas où le promoteur sollicite un crédit bancaire.
- S'engager à rembourser le montant du prêt et des intérêts à la banque, selon un échéancier arrêté.
- S'engager à rembourser à l'ANGEM, le montant du PNR, selon un échéancier arrêté.

1.6 Constitution de dossier ANGEM :

1.6.1 Financement ANGEM (Achat de matières premières) Jusqu'à 100 000 DA / 250 000 DA

➤ Condition d'accès aux crédits :

- Etre âgé de 18 ans et plus et capable d'exercer une activité.
- Etre sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers.
- Avoir une résidence fixe.
- Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.

➤ Dossier administratif à fournir par le promoteur :

- Une 01) photo d'identité récente,
- Un (01) extrait de naissance,
- Un (01) fiche de résidence ou une (01) attestation d'hébergement,
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou permis de conduire,

-Un (01) exemplaire de factures pro forma des matières premières ou un (01) devis quantitatif et estimatif des matières premières.

➤ **Document à établir au niveau de la cellule d'accompagnement**

Une (01) déclaration et un (01) engagement pour bénéficier du micro crédit établi conjointement par l'accompagnateur et le promoteur.

1.6.2 Financement triangulaire (ANGEM - BANQUE – PROMOTEUR)

Jusqu'à 1 000.000,00 DA

➤ **condition d'accès aux crédits :**

-Etre âgé de 18 ans et plus et capable d'exercer une activité.

-Etre sans revenus, Avoir une résidence fixe.

-Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.

-Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activités.

-Mobiliser, l'apport personnel de 1% du coût global de l'activité, au titre de l'acquisition des équipements et matériels.

- Verser les cotisations au Fonds de Garantie Mutuelle des Microcrédits (0.5% du crédit bancaire).

➤ **Dossier administratif à fournir par le promoteur :**

-Une 01) photo d'identité récente, (02) extraits de naissance

-Deux (02) extraits de naissance.

-Deux (02) fiches de résidence.

-Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ou permis de conduire.

-Deux (02) exemplaires du diplôme ou certificat de travail ou attestations de stages ou attestations de validation du savoir-faire.

➤ **Dossier financier à fournir par le promoteur :**

-Un (01) exemplaire de factures pro forma des équipements/matériels et la matières premières à acquérir en TTC.

-Un (01) exemplaire de factures pro forma des marchandises pour les activités commerciales.

-Un (01) exemplaire de facture pro forma d'assurance des équipements j matériels à acquérir en TTC.

-Un (01) devis estimatif et quantitatif d'aménagement des locaux/terrain, établis par une entreprise BTP et des artisans, qualifiés pour ce type de travaux.

➤ Document à établir au niveau de la cellule d'accompagnement :

Une (01) déclaration et un (01) engagement pour bénéficier du micro crédit établi conjointement par l'accompagnateur et le promoteur.

Section 02 : Etat statistique de dispositif ANGEM, l'antenne Bejaia.

2.1 Réalisation de dispositif ANGEM, antenne Bejaia (cumul du 01/01/2014 au 31/12/2022)

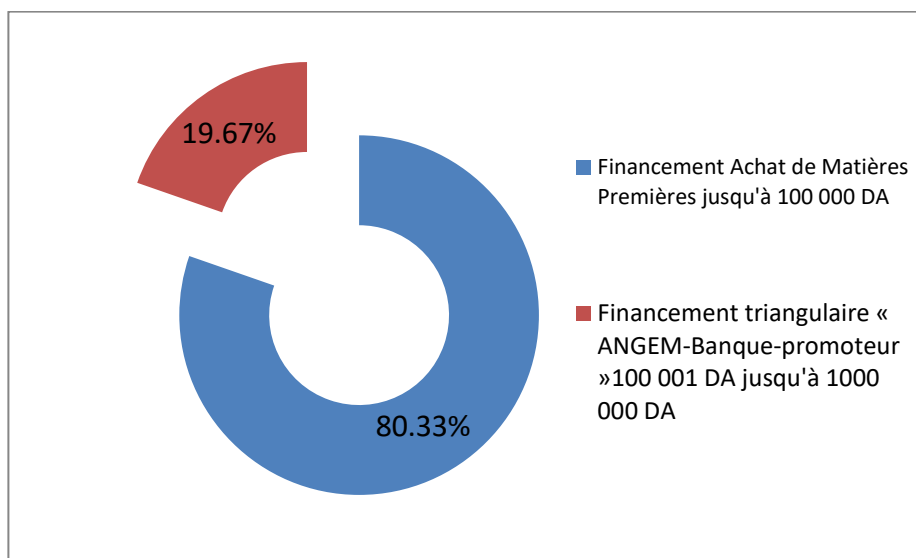
Selon le tableau suivant la réalisation de dispositif ANGEM, antenne Bejaia du 01/01/2014 au 31/12/2022 révèle un total de 12509 personnes bénéficiés, dont 10049 son financer pour l'achat de matières premières avec un part de 80.33 % et 2460 pour le financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur » d'un part de 19.67 %. Comme il on créer 14969 emplois

Tableau N°12: répartition des crédits octroyés par type de financement

Type de financement	Nombre crédits octroyés	Parts %	Emplois créés
Financement Achat de Matières Premières jusqu'à 100 000 DA	10049	80.33	10049
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur » 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	2460	19.67	4920
Total	12509	100%	14969

Source : réalisé depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaia (2014 à 2022)

Figure N° 2: répartition des crédits octroyés par type de financement



Source : réalisé à partir du tableau n°12

2.1.1 Répartition des Crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activité

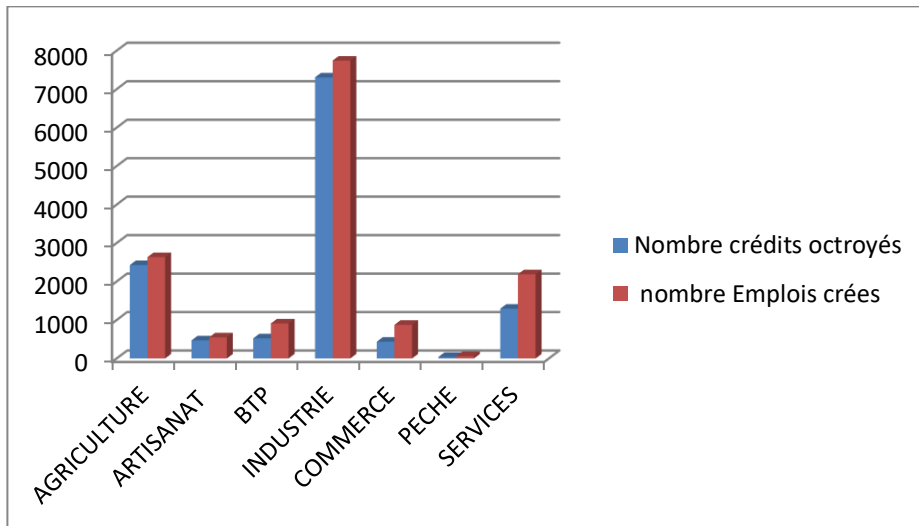
Le tableau N°13, nous permet de constater que le secteur industrie représente la majorité des prêts accordés pour 58.41%, suivis par l'agriculture avec 19,42% et les services avec un pourcentage de 10,36 %, cette constatation laisse à dire que la moitié des activités créées le secteur industrie (7307 prêt octroyés).

Tableau N°13: répartition des crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activité

Secteurs d'activités	Nombre crédits octroyés	Parts %	Nombre Emplois créés
AGRICULTURE	2429	19,42	2635
ARTISANAT	472	3,77	550
BTP	524	4,19	912
INDUSTRIE	7307	58,41	7744
COMMERCE	438	3,5	876
PECHE	43	0,35	62
SERVICES	1296	10,36	2190
Total années	12509	100	14969

Source : réalisé à partir des données de l'antenne ANGEM Bejaia (2014 à 2022)

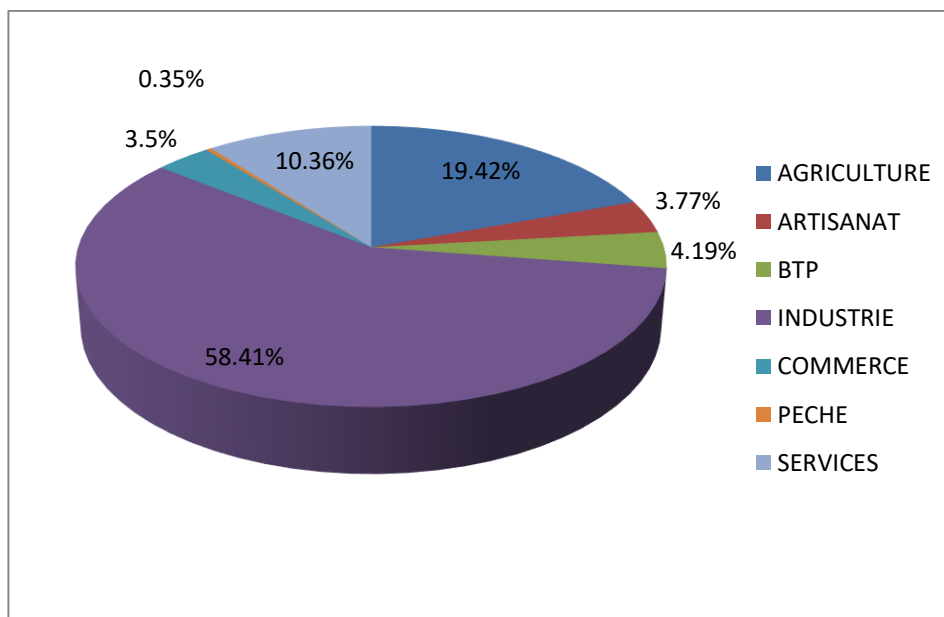
Figure N°3: répartition du nombre de crédits octroyés et nombre des emplois créés par secteur d'activité



Source : réalisé à partir du tableau n°13

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

Figure N°4: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité



Source : réalisé à partir du tableau n°13

2.1.2 Répartition des crédits octroyés par genre

La répartition des bénéficiaires par le genre selon le tableau suivant, 12509 représente le nombre total des bénéficiaires. Dont 8724 pour les femmes avec un pourcentage élever 69.74% et 6244 pour les hommes pour un part de 30.26%.

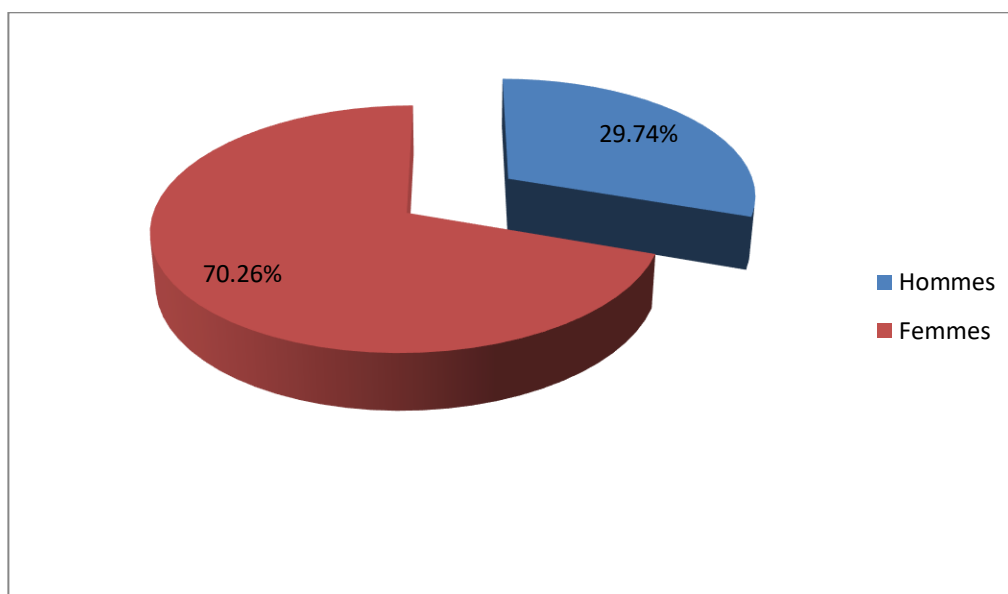
Tableau N°14: répartition des prêts accordés par genre

Répartition par genre	Nombre des bénéficiaires	Part %
Hommes	3785	30.26
Femmes	8724	69.74
Total	12509	100%

Source : réalisé à partir de données de l'antenne ANGEM Bejaia (2014 à 2022)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par genre au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

Figure N°5: répartition des prêts accordés par genre



Source : réalisé à partir de tableau n°14

2.2 Statistiques du dispositif ANGEM, antenne Bejaia cumul du 01/01/2019 au 31/12/2022

2.2.1 Répartition des crédits octroyés par type de financement

Le tableau N°15 démontre que la part de lion en matière des prêts accordés revient au financement achat de matières premières (AMP) avec un pourcentage de 71,05% et de 28,95% pour le financement triangulaire.

Nous constatons que le financement achat de matières premières plus souple que le financement triangulaire puisque le financement achat de matière première se fait directement entre l'ANGEM et le promoteur, par contre financement triangulaire représente financement mixte ANGEM Banque-Promoteur.

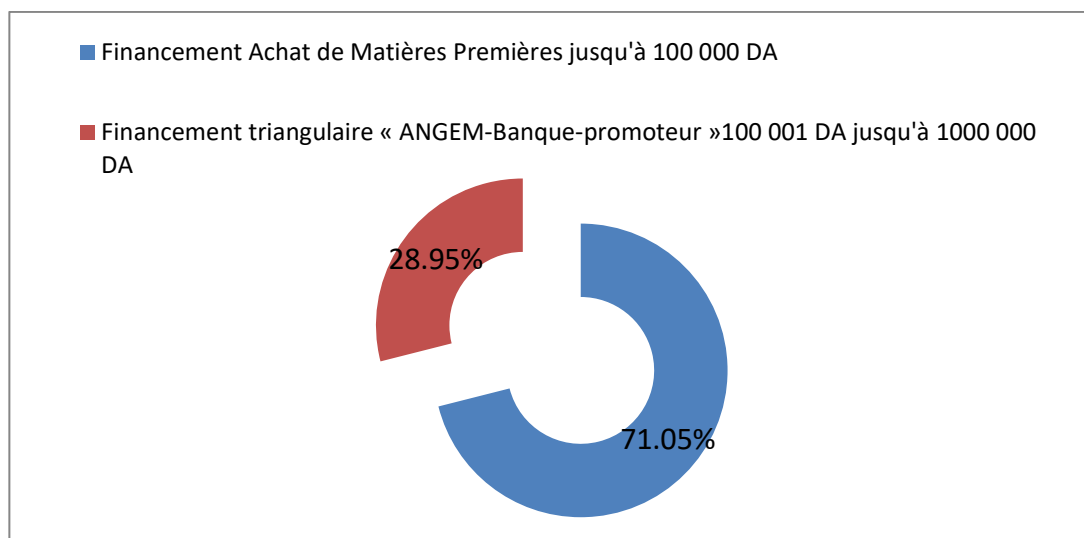
Tableau N°15: répartition des crédits octroyés par type de financement

Type de financement	Nombre	Part %	Emplois créés
Financement Achat de Matières Premières jusqu'à 100 000 DA	2128	71.05	2128
Financement triangulaire « ANGEM-Banque-promoteur » 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	867	28.95	1734
Total	2995	100%	3862

Source : réalisé depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaia (2019 à 2022)

D'après le Tableau n°15, le dispositif ANGEM antenne Bejaia a octroyé un total de 2995 crédits aux bénéficiaires entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2022. Parmi ces bénéficiaires, 2128 personnes ont obtenu un financement pour l'achat de matières premières, représentant 71,05% de l'ensemble. Les 867 autres bénéficiaires ont bénéficié du financement triangulaire "ANGEM-Banque-promoteur", ce qui représente 28,95% du total. En conséquence de ces financements, un total de 3862 emplois ont été créés. Ces chiffres soulignent l'impact positif du dispositif ANGEM antenne Bejaia, qui a permis à 2995 personnes de bénéficier de crédits. Grâce à ces financements, 3862 emplois ont été créés, ce qui témoigne de l'importance de cette initiative pour stimuler l'activité économique et l'emploi dans la région.

Figure N°6: répartition des crédits octroyés par type de financement



Source : réalisé à partir du tableau n°15

2.2.2 Répartition des crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activités

Le tableau 16, nous permet de constater que le secteur industrie représente la moitié des activités créées pour 51,09% et 1707 emplois créés, suivie par l'agriculture avec 17,29% et services pour un pourcentage de 15,60%.

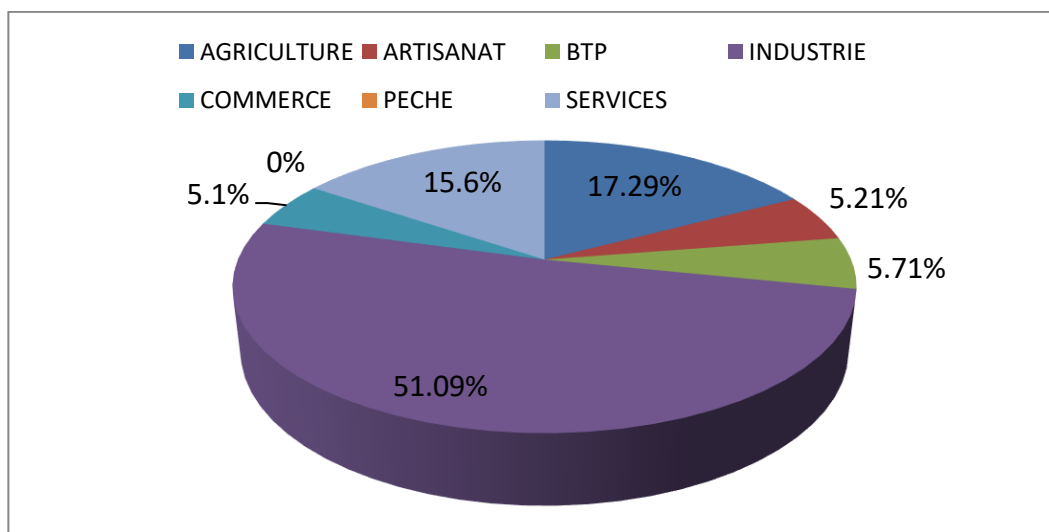
Tableau N°16 : répartition des crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activité

Secteurs d'activités	Nombre crédits octroyés	Parts %	Nombre Emplois créés
AGRICULTURE	518	17,29	558
ARTISANAT	156	5,21	192
BTP	171	5,71	288
INDUSTRIE	1530	51,09	1707
COMMERCE	153	5,1	306
PECHE	0	0	0
SERVICES	467	15,6	811
Total années	2995	100	3862

Source : réalisé depuis les données de l'antenne ANGEM Bejaia (2019 à 2022)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par secteur d'activité au niveau de l'ANGEM wilaya de Bejaïa nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

Figure N°7: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité



Source : réalisé à partir du tableau n°16

2.2.3 Répartition des crédits octroyés par genre

La répartition des crédits octroyés par genre est montrée dans le tableau N°17 et suivant l'échantillon de base de 2995 bénéficiaires pour les femmes et les hommes cette bases de données est composée de 1947 crédits accordés aux femmes avec un pourcentage de 65% et de 1048 crédits accordés pour les hommes à un pourcentage de 35%. Nous constatons que la répartition des femmes dépasse celle des hommes avec une différence de 30%.

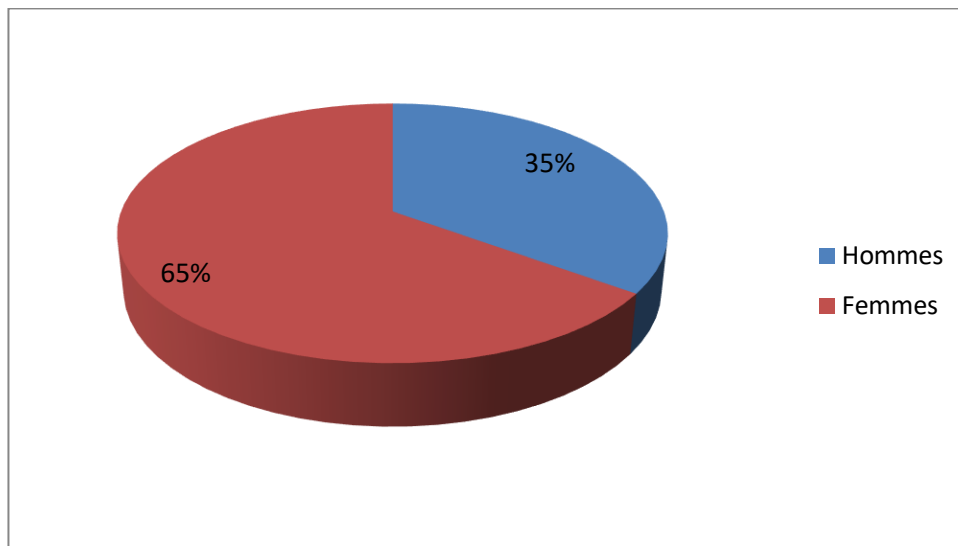
Tableau N°17: Répartition des crédits octroyés par genre

Répartition par genre	Nombre des bénéficiaires	Part %
Hommes	1048	35%
Femmes	1947	65%
Total	2995	100%

Source : réalisé à partir des données de l'antenne ANGEM Bejaia (2019 à 2022)

Pour percevoir la répartition des bénéficiaires par genre, nous allons présenter les données ci-dessus par la figure suivante.

Figure N°8: répartition des crédits octroyés par secteur d'activité



Source : réalisé à partir du tableau n°17

2.2.4 Répartition des crédits octroyés par niveau d'instruction

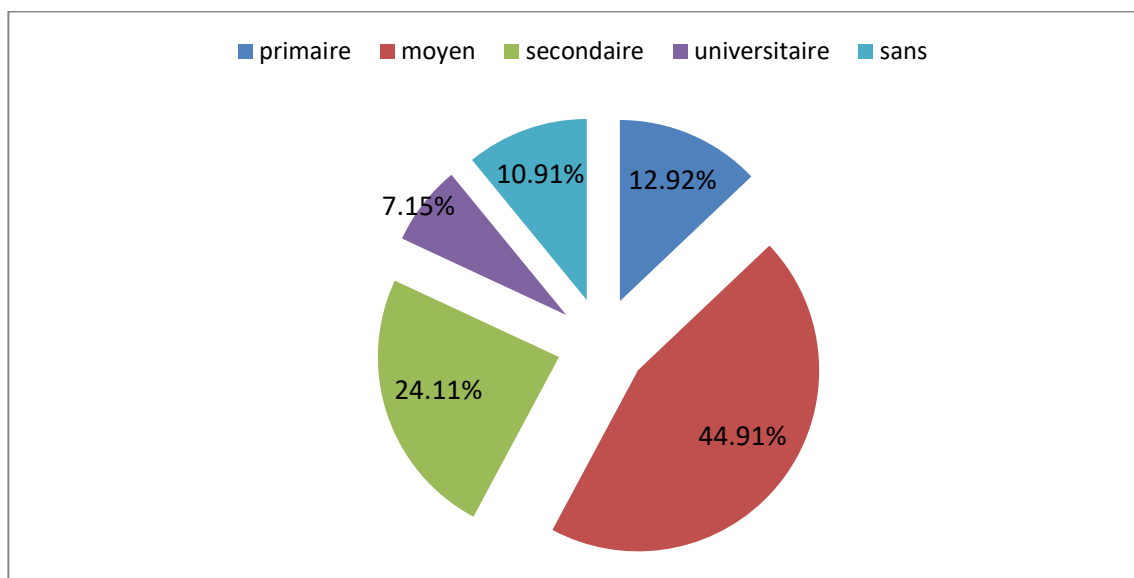
D'après les tableau n°18 on a constaté que les personnes qui ont un niveau d'instruction moyen ayant bénéficié d'une grande part de crédit (1345) avec une pourcentage de (44,91%), et en second lieu on trouve les personnes qui ont un niveau secondaire avec un part de 24,11% suivie par les personnes qui ont un niveau d'instruction primaire avec un pourcentage de 12,92%, et 10,91% pour ceux qui ont pas de niveau d'instruction, en dernier lieu on trouve les personnes qui ont un niveau d'instruction universitaire avec une pourcentage de 7,15% .

Tableau N°18: Répartition des crédits octroyés par niveau d'instruction

Répartition par niveau d'instruction	Total	Part %
Primaire	387	12,92
Moyen	1345	44,91
Secondaire	722	24,11
Universitaire	214	7,15
Sans	327	10,91
Total	2995	100

Source : réalisé à partir des données de l'antenne ANGEM Bejaia (2019 à 2022)

Figure N°9: répartition des crédits octroyés par niveau d’instruction



Source : réalisé à partir du tableau n°18

2.2.5 Répartition des crédits octroyés par tranche d’âge

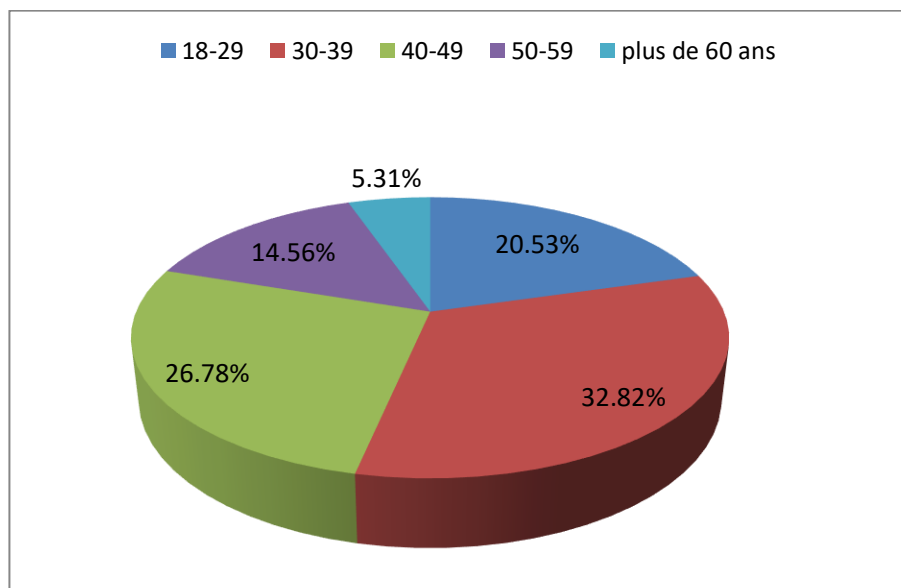
Nous constatons à travers le tableau N°19 que la condition d’âge n’est pas exigée par l’ANGEM. Où l’âge des bénéficiaires est compris entre 18 et plus 60 ans, la grande partie des crédits sont accordés à des personnes qui sont âgées entre 30-39 ans avec un pourcentage de 32,82% et qui sera suivie par la tranche d’âge (40-49 ans) avec 26,78%, et 20,53% pour les personnes âgées entre 18-29 ans, car ces personnes sont jeunes et actives ayant l’esprit entrepreneurial et avec un pourcentage de 14,56% pour les personnes qui sont âgées entre 50-59 et enfin pourcentage faible pour les personnes qui dépassent 60 ans (5,31%).

Tableau N°19: Répartition des crédits octroyés par tranche d’âge

Répartition par tranche d’âge	Hommes	Femmes	Total	Part %
18-29	326	289	615	20,53
30-39	365	618	983	32,82
40-49	216	586	802	26,78
50-59	110	326	436	14,56
Plus de 60 ans	31	128	159	5,31
Total	1048	1947	2995	100

Source : réalisé à partir des données de l’antenne ANGEM Bejaia (2019 à 2022)

Figure N°10: répartition des crédits octroyés par tranche d'âge



Source : réalisé à partir du tableau n°19

COCLUSION

L'intérêt de cette étude est d'analyser l'évolution du nombre de prêts accordés par l'ANGEM à ces bénéficiaires. En se référant aux statistiques de cette étude, on constate que l'antenne de l'ANGEM de la wilaya de Bejaia a financé un nombre important de projets qui ont connu un succès notable, malgré les obstacles rencontrés, tels que la lourdeur des procédures administratives, notamment pour le financement triangulaire (financement de 100 000 DA).

La création de plus de 14 960 emplois dans la wilaya de Bejaia entre 2014 et le début de 2022 démontre l'impact positif du dispositif sur l'économie locale. Ces emplois contribuent à réduire le chômage et à améliorer les conditions socio-économiques de la région. Il est important de souligner que la création d'emplois résulte directement des financements accordés par l'ANGEM, ce qui démontre son rôle essentiel dans le soutien à l'entrepreneuriat et à la croissance économique.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de ce travail, nous avons apporté des réponses pour notre question principale à savoir : «Quelle est la contribution du dispositif de l'ANGEM dans la promotion entrepreneuriat à Bejaia ?».

Tout d'abord, nous avons réalisé un éclairage théorique sur le concept entrepreneuriat et celui de l'entrepreneur. L'entrepreneuriat est un phénomène qui s'articule autour d'un entrepreneur qui est un individu doté des caractéristiques spécifiques à lui, ayant des raisons qui le motive à entreprendre ; et l'entreprise qui est le résultat du processus entrepreneurial.

Ensuite nous avons également évoqué les PME en Algérie et les dispositifs d'aide à la création des entreprises en Algérie à savoir : ANADE, ANGEM, CNAC, ANDI. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'entrepreneuriat et dans la création d'un environnement favorable à la croissance des entreprises.

En dernier lieux, en faisant référence au cas de l'antenne ANGEM Bejaia, nous avons constaté ce qui suit :

- Le microcrédit est un outil de développement économique dans la mesure où il permet aux pauvres, chômeurs, d'édifier leur propre entreprise et de créer des postes d'emplois.
- 12509 prêts accordés depuis 2014 jusqu'au 31/12/ 2022 dont 10049 financement pour achat matière première (AMP) et 2460 pour le financement triangulaire.
- Le dispositif ANGEM a une influence croissante à l'endroit des jeunes en situation de chômage et des personnes qui vivent dans des conditions précaires. Il a fait preuve de son utilité socioéconomique.
- l'ANGEM a réalisé 12509 projets et a généré 14969 postes d'emplois.
- Le nombre de projets créés par l'ANGEM depuis 2014 jusqu'au 31/12/ 2022 est de 8724 par les femmes et 3785 créés par les hommes.
- Il touche toutes les tranches d'âge (homme et femme de 18 ans et plus de 60 ans).
- l'ANGEM touche ainsi tous les secteurs d'activités économiques et tous les niveaux d'instruction dans la région de Bejaia.
- Il apporte aussi un soutien financier qui permet à l'entrepreneur de réaliser son projet avec le minimum de pression financière allant jusqu' à 1% d'apport personnel et facilite l'accès au financement pour les porteurs de projets qui ont des difficultés a obtenir des prêts auprès des banques traditionnelles, L'objectif principal de cette approche est de rendre le

Conclusion générale

financement plus accessible aux entrepreneurs en réduisant les exigences en termes d'apport personnel. Habituellement, les banques traditionnelles demandent aux emprunteurs de fournir un pourcentage plus élevé des fonds nécessaires, généralement autour de 20% ou plus, comme apport personnel. En réduisant ce montant à seulement 1%, cette initiative vise à alléger la charge financière sur les entrepreneurs et à leur offrir une plus grande opportunité de réaliser leur projet.

- Ce dispositif a réussi à améliorer l'esprit entrepreneurial surtout pour les femmes (69,74%) prêts accordée.

Bien que le dispositif du microcrédit ANGEM ait contribué à l'insertion socio-économique des bénéficiaires, il n'en demeure pas moins que certaines limites entravent son développement de manière générale :

- Les lourdeurs administratives et la complexité des procédures d'octroi de crédits. tel que 19.67% pour le financement triangulaire (Angem-banque- promoteur) par contre 80.33% des crédits octroyés pour l'achat de matières premières (Angem- promoteur), c'est ce qui explique le manque d'accompagnement et l'accès au microcrédit pour soutenir les porteurs de projets jusqu'à 1000 000 DA.
- Le prêt de financement maximum de L'ANGEM ne dépasse pas 1000 000 DA ce qui ne répond pas aux exigences des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur.

Une conclusion générale est donnée à la fin du travail.

Bibliographie

Ouvrages

1. Schumpeter, J.A. (1974). The theory of economic development. London: Oxford University.
2. Verstrete ,T,Saporta, B. (2006). Création d'entreprise et Entrepreneuriat. Paris: édition ADREG.
3. Bernard Surlemont. Paul Kearney . « Pédagogie et esprit d'entreprendre » 2009.
4. Jeffrey A. Timons, Stephen Spinelli Jr. : la création d'une nouvelle entreprise ; l'entrepreneuriat pour le 21ème siècle. 1990 — 20ème éditions.
5. Emile-Michel Hernandez : L'entrepreneuriat. Approche théorique édition L'Harmattan 2001.
6. Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », Dunod, Paris, 2004.
7. Julien P et Marchesnay, « l'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996.
8. Fayolle. A., « Le métier de créateur », Editions d'Organisation, Paris 2003.
- 9 Frank. J, « Entreprendre : Une introduction à l'entrepreneuriat », Paris, 2009 .
- 10 Philippe Coste « osez créer votre entreprise. Eyrolles Paris 2011.
- 11 Dédier van Caillié et claire Lambrecht « l'entrepreneur convaincre et franchir le pas »; ses motivation ; sa vision stratégique, ses objectif », édition en néerlandaise 1995.
- 12 Xavier RICHET « économie d'entreprise » 2002 2eme édition hachette supérieur paris.
- 13 J M ANIAC, H BOUGANLT « économie d'entreprise » 1994 technique plus édition N°3 paris.
- 14 Pierre C, « l'entreprise en20 leçons », DUNOD, paris,1997.

Mémoires

1. CHERIF et ,KHADIR , Mémoire de fin de cycle Master ,Spécialité Mangement public « l'entrepreneuriat et les motivations de la création des entreprises », Tizi Ouzou ,2021 ,P74-76.

Reuves et articles

1. IMANSOUREN Souhila . « L'entrepreneuriat: Evolution et contraintes à la création des PME en Algérie (2001-2019) », EL-Manhel Economique, volume 04, Numéro 03, Déc 2021, Algérie.
2. VESTREATE.T, « Entrepreneuriat ; modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n° 1, 2001.
3. Cachon J, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi » revue du nouvel-ontariory nos,8,1992.
4. Gasse Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprises », Centre d'Entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003.

Textes législatifs et réglementaire

1. La loi d'orientation sur la promotion de la PME. N° 01-18 du 12-12-2001, Ministère de PME et de l'Artisanat.

Bulletin statistique

1. Bulletin d'information statistique de la PME N°41 , ministère de l'industrie et des mines . Octobre 2022, P07.

Sites web

1. <https://www.foad-mooc.auf.org/>
2. [Http : //www.granddictionnaire.com/](http://www.granddictionnaire.com/).
3. www.ANADE.DZ.
4. WWW.ANSEJ.DZ.
5. <https://www.industrie.gov.dz/?L-Agence-nationale-du>.
6. <https://www.cnac.dz/site>.
7. <https://www.industrie.gov.dz/>.
8. <https://www.angem.dz/>.

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
LISTE DES FIGURE	
Introduction générale	1

Chapitre 1 : généralité sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur

Introduction	3
Section 01 : Généralités sur l'entrepreneuriat	3
1.1 Définition de l'entrepreneuriat	3
1.2. Les paradigmes de l'entrepreneuriat.....	4
1.2.1 Le paradigme de l'opportunité d'affaires.....	4
1.2.2 Le paradigme de la création d'une organisation	4
1.2.3 Le paradigme de la création de valeur	4
1.2.4 Le paradigme de l'innovation	5
1.3 Les diverses formes d'entrepreneuriat.....	5
1.3.1 Créer son entreprise en franchise	5
1.3.2 Créer une entreprise par essaimage.....	5
1.3.3 La reprise d'entreprise.	6
1.3.4 L'intrapreneuriat:	6
1.3.5 Créer une entreprise en Ex-nihilo	6
1.4 L'importance de l'entrepreneuriat	8
1.4.1 L'entrepreneuriat et croissance économique.....	8
1.4.2 L'entrepreneuriat et création d'emplois	8
1.4.3 L'entrepreneuriat et renouvellement du parc d'entreprises	8
1.4.4 L'innovation	8
Section 02 : Généralité sur l'entrepreneur	9
2.1 Définition, motivations et typologies de l'entrepreneur	9
2.1.1 Définition	9
2.1.2. Les motivations de l'entrepreneure	10

2.1.3 Typologies des entrepreneurs.....	12
2.2 Les caractéristiques de l'entrepreneur	15
2.2.1 Caractéristiques démographiques	15
2.2.2 Caractéristiques psychologiques	15
2.2.3 Le comportement entrepreneurial entre inné et acquis	18
2.3 Les profils de l'entrepreneur.....	18
2.3.1 L'entrepreneur-expert	18
2.3.2 L'entrepreneur- militant.....	18
2.3.3 L'entrepreneur-opportuniste	18
2.3.4 L'entrepreneur-créateur	19
2.4 Les objectifs de l'entrepreneur	19
2.4.1 La satisfaction des clients et la qualité.....	19
2.4.2 L'indépendance financière.....	19
2.4.3 La croissance du chiffre d'affaire, et la croissance des bénéfices	20

Conclusion **20**

Chapitre 2 : les PME et les dispositifs d'aide à la création des entreprises

Introduction..... **21**

Section 01 : les PME en Algérie	21
1.1 Définition, objectif.....	21
1.1.1 Définition de la PME en Algérie.....	21
1.1.2 Les objectifs des PME.....	22
1.2 Le contexte institutionnel des PME.....	23
1.3 Classification des PME	25
1.3.1 Classification selon la nature de l'activité et les secteurs	25
1.3.2 Classification selon la taille	25
1.3.3 Classification selon la forme juridique	26
1.3.3.1 Les entreprises privées	26
1.3.3.2 Les entreprises publiques	27
1.4 Population globale des PME en Algérie	27
1.4.1 Situation à la fin du 1 ^{er} semestre 2022	27
1.4.2 Distribution des PME par taille.....	29
Section 02 : Les dispositifs d'aide à la création des entreprises	29
2.1 L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE ex ANSEJ).....	29

2.1.1. Présentation de dispositif ANADE:	29
2.1.2. Mission de l'ANADE.....	30
2.1.3 Mode financement de L'ANADE	31
2.1.4 Conditions d'éligibilités	32
2.1.5 Les avantages fiscaux et parafiscaux	32
2.1.6 Statistique de dispositif ANADE	33
2.2 La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	34
2.2.1 Présentation de dispositif CNAC	34
2.2.2 Les missions de la CNAC	34
2.2.3 Le mode de financement de la CNAC	35
2.2.4 Les conditions d'éligibilité des chômeurs promoteurs CNAC :	35
2.2.5 Les avantages accordés aux chômeurs promoteurs :	35
2.2.6 Statistique de dispositifs CNAC à la fin de semestre1 2022.....	36
2.3 Agence national de développement de l'investissement (ANDI).....	37
2.3.1 Présentation de dispositif ANDI	37
2.3.2 Les mission de l'Agence national de développement de l'investissement (ANDI)	37
2.4 L'agence Nationale de Gestion du Micro crédit ANGEM	38
2.4.1 Présentation de dispositif ANGEM.....	38
2.4.2 Les missions de L'ANGEM.....	38
2.4.3 Statistique de dispositif ANGEM	39
CONCLUSION.....	40

Chapitre 3 : Le rôle du dispositif ANGEM dans la promotion de l' entrepreneuriat à Bejaia

Introduction.....	42
Section 01 : Présentation de l'organisme ANGEM, Antenne de la wilaya de Bejaia.....	42
1.1 Historique de l'antenne ANGEM de la wilaya Bejaïa.....	42
1.2 Objectifs de l'antenne angem de la wilaya bejaia.....	43
1.3 Les modes de financement de L'ANGEM	43
1.4 Les aides et avantages accordés aux bénéficiaires du microcrédit.....	44
1.5 Les conditions d'éligibilité au microcrédit	45
1.6 Constitution de dossier ANGEM	45
1.6.1Financement ANGEM (Achat de matières premières)	45
1.6.2 Financement triangulaire (ANGEM - BANQUE – PROMOTEUR).....	46
Section 02 : Etat statistique de dispositif ANGEM, l'antenne Bejaia.....	47

2.1 Réalisation de dispositif ANGEM, antenne Bejaia (cumul du 01/01/2014 au 31/12/2022)	47
2.1.1 Répartition des Crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activité	48
2.1.2 Répartition des crédits octroyés par genre	50
2.2 Statistiques du dispositif ANGEM, antenne Bejaia cumul du 01/01/2019 au 31/12/2022	51
2.2.1 Répartition des crédits octroyés par type de financement	51
2.2.2 Répartition des crédits octroyés et des emplois créés par secteur d'activités	52
2.2.3 Répartition des crédits octroyés par genre	53
2.2.4 Répartition des crédits octroyés par niveau d'instruction	54
2.2.5 Répartition des crédits octroyés par tranche d'âge	55

COCLUSION..... 56

Conclusion générale..... 57

Bibliographie

Annexes

Résumé.

Annexes

REALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CREDIT (ANGEM) DE BEJAIA

Répartition des crédits octroyés PAR JENRE 2014-2022

ARRETEE AU 31/12/2022

TYPE DE FINANCEMENT	ANNEES																		TOTAL H	TOTAL F	TOTAL GENERAL H + F	EMPLOIS CREES
	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022					
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F				
AMP Achat de la matière première. 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA	519	2082	273	1670	78	355	224	964	455	1301	274	865	154	646	85	96	5	3	2067	7982	10049	10049
PROJET Achat de la matière première et équipements. 101 000,00 jusqu'à 1000 000,00 DA	417	101	268	67	210	71	150	83	143	83	134	94	119	60	151	93	126	90	1718	742	2460	4920
TOTAL	936	2183	541	1737	288	426	374	1047	598	1384	408	959	273	706	236	189	131	93				
TOTAL H-F	3119		2278		714		1421		1982		1367		979		425		224					
TOTAL GENERAL	12509																		3785	8724	12509	14969

REALISATION DE L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICRO-CREDIT (ANGEM) DE BEJAIA

PAR SECTEUR D'ACTIVITE 2014-2022

ARRETEE AU 31/12/2022

FINANCEMENT PAR SECTEURS D'ACTIVITES 2014-2022	AMP achat de la matière première jusqu'à 100 000 DA												Prâjet achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA																	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	TAUX/ FINANCEMENT	Emplois créés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	TAUX/ FINANCEMENT	Emplois créés						
	AGRICULTURE	597	336	93	243	476	280	158	39	1	2223	22,12	2223	100	35	18	5	8	5	11	15	9	206	8,37	412					
ARTISANAT	56	82	26	40	70	39	27	50	4	394	3,93	394	13	6	5	8	10	10	5	12	9	78	3,17	156						
BTP	33	15	3	9	22	22	9	23	0	136	1,35	136	103	57	31	42	38	43	20	33	21	388	15,78	776						
INDUSTRIE	1828	1422	294	859	1114	747	568	36	2	6870	68,36	6870	69	44	48	50	49	51	36	45	45	437	17,76	874						
COMMERCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78	86	52	37	32	37	30	39	47	438	17,8	876						
PECHE	2	21	1	0	0	0	0	0	0	24	0,24	24	0	2	4	8	5	0	0	0	0	19	0,78	38						
SERVICES	85	67	16	37	74	51	38	33	1	402	4	402	155	105	123	83	84	82	77	100	85	894	36,34	1788						
TOTAL ANNEES	2601	1943	433	1188	1756	1139	800	181	8				518	335	281	233	226	228	179	244	216									
TOTAL GL /ANNEES	10049												10049	100	10049	2460												2460	100	4920
TOTAL GENERAL FINANCEMENT	12509																													
TOTAL GL /EMPLOIS CREES	14969																													

REALISATION DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2022

(PAR NIVEAU D'INSTRUCTION)

ARRETEE AU 31/12/2022

NIVEAU D'INSTRUCTION	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
PRIMAIRE	1	0	4	9
MOYEN	2	1	76	39
SECONDAIRE	2	1	37	28
UNIVERSITAIRE	0	1	9	11
SANS	0	0	0	3
TOTAL	5	3	126	90
TOTAUX	8		216	
TOTAL GENERAL	224			

REALISATIONS DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2022

(PAR TRANCHE D'AGE)

ARRETEE AU 31/12/2022

TRANCHE D'AGE	AMP Achat de la matière première 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
18-29	0	0	60	20
30-39	0	0	39	36
40-49	2	2	19	25
50-59	3	1	8	8
PLUS DE 60 ANS	0	0	0	1
TOTAL	5	3	126	90
TOTAUX	8		216	
TOTAL GENERAL	224			

REALISATIONS DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2021

(PAR TRANCHE D'AGE)

ARRETEE AU 31/12/2021

TRANCHE D'AGE	AMP Achat de la matière première 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
18-29	10	5	59	15
30-39	29	24	64	35
40-49	29	29	21	33
50-59	11	32	7	9
PLUS DE 60 ANS	6	6	0	1
TOTAL	85	96	151	93
TOTAUX	181		244	
TOTAL GENERAL	425			

REALISATION DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2021

(PAR NIVEAU D'INSTRUCTION)

ARRETEE AU 31/12/2021

NIVEAU D'INSTRUCTION	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
PRIMAIRE	9	15	8	8
MOYEN	46	45	89	29
SECONDAIRE	23	21	37	34
UNIVERSITAIRE	1	8	17	18
SANS	6	7	0	4
TOTAL	85	96	151	93
TOTAUX	181		244	
TOTAL GENERAL	425			

REALISATIONS DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2020

(PAR TRANCHE D'AGE)

ARRETEE AU 31/12/2020

TRANCHE D'AGE	AMP Achat de la matière première 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
18-29	22	70	46	8
30-39	36	178	47	33
40-49	53	205	19	13
50-59	30	127	5	6
PLUS DE 60 ANS	13	66	2	0
TOTAL	154	646	119	60
TOTAUX	800		179	
TOTAL GENERAL	979			

REALISATION DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2020

(PAR NIVEAU D'INSTRUCTION)

ARRETEE AU 31/12/2020

NIVEAU D'INSTRUCTION	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
PRIMAIRE	21	101	3	4
MOYEN	78	225	80	24
SECONDAIRE	34	151	27	23
UNIVERSITAIRE	11	39	9	6
SANS	10	130	0	3
TOTAL	154	646	119	60
TOTAUX	800		179	
TOTAL GENERAL	979			

REALISATIONS DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2019

(PAR TRANCHE D'AGE)

ARRETEE AU 31/12/2019

TRANCHE D'AGE	AMP Achat de la matière première 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
18-29	63	147	66	24
30-39	97	274	53	38
40-49	62	252	11	27
50-59	42	138	4	5
PLUS DE 60 ANS	10	54	0	0
TOTAL	274	865	134	94
TOTAUX	1139		228	
TOTAL GENERAL	1367			

REALISATION DE L'AGENCE ANGEM DE BEJAIA DE L'ANNEE 2019**(PAR NIVEAU D'INSTRUCTION)****ARRETEE AU 31/12/2019**

NIVEAU D'INSTRUCTION	AMP Achat de la matière première 40 000 DA jusqu'à 100 000 DA		PROJET Achat de la matière première et équipements 100 001 DA jusqu'à 1000 000 DA		TOTAL
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	
PRIMAIRE	43	144	7	10	204
MOYEN	162	318	85	46	611
SECONDAIRE	50	197	30	27	304
UNIVERSITAIRE	5	62	9	8	84
SANS	14	144	3	3	164
TOTAL	274	865	134	94	
TOTAUX	1139		228		1367
TOTAL GENERAL	1367				

Résumé :

La création d'entreprise est devenue une nouvelle forme de développement, l'entrepreneuriat devient un moyen pour les milieux d'assurer leur capacité d'innovation et leur compétitivité. Dans ce contexte les pouvoirs publics mettent en place un ensemble des dispositifs d'aide à la création d'entreprises particulièrement les PME nous citons :(ANGEM, CNAC, ANADE, ANDI) et le cas de l'antenne Agence Nationale de Gestion du Microcrédit de la wilaya de Bejaia dans cette recherche nous conduisons analysés la contribution de ce organisme dans la promotion de l'entrepreneuriat à Bejaia.

Mots clés : l'entrepreneuriat, PME, ANGEM, Bejaia

ملخص

أصبح إنشاء الأعمال شكلاً جديداً من أشكال التنمية ، وأصبحت ريادة الأعمال وسيلة للمجتمعات لضمان قدرتها على الابتكار وقدرتها التنافسية. في هذا السياق ، تقوم السلطات العامة بوضع مجموعة من الإجراءات للمساعدة في إنشاء الشركات ، وخاصة الشركات الصغيرة والمتوسطة ، ونذكر: (ANGEM ، CNAC ، ANADE ، ANDI) وقضية الوكالة الوطنية لإدارة القروض الصغيرة بولاية بجاية. في هذا البحث نقوم بتحليل مساهمة هذه المنظمة في تعزيز ريادة الأعمال في بجاية.

الكلمات المفتاحية: ريادة الأعمال ، المشاريع الصغيرة والمتوسطة ، أنجم ، بجاية

Abstract

Business creation has become a new form of development, entrepreneurship is becoming a means for communities to ensure their capacity for innovation and their competitiveness. In this context, the public authorities are setting up a set of measures to help create businesses, particularly SMEs, we cite: (ANGEM, CNAC, ANADE, ANDI) and the case of the National Agency for Microcredit Management of the wilaya of Bejaia in this research we conduct analyzed the contribution of this organization in the promotion of entrepreneurship in Bejaia.

Keywords: entrepreneurship, SME, ANGEM, Bejaia